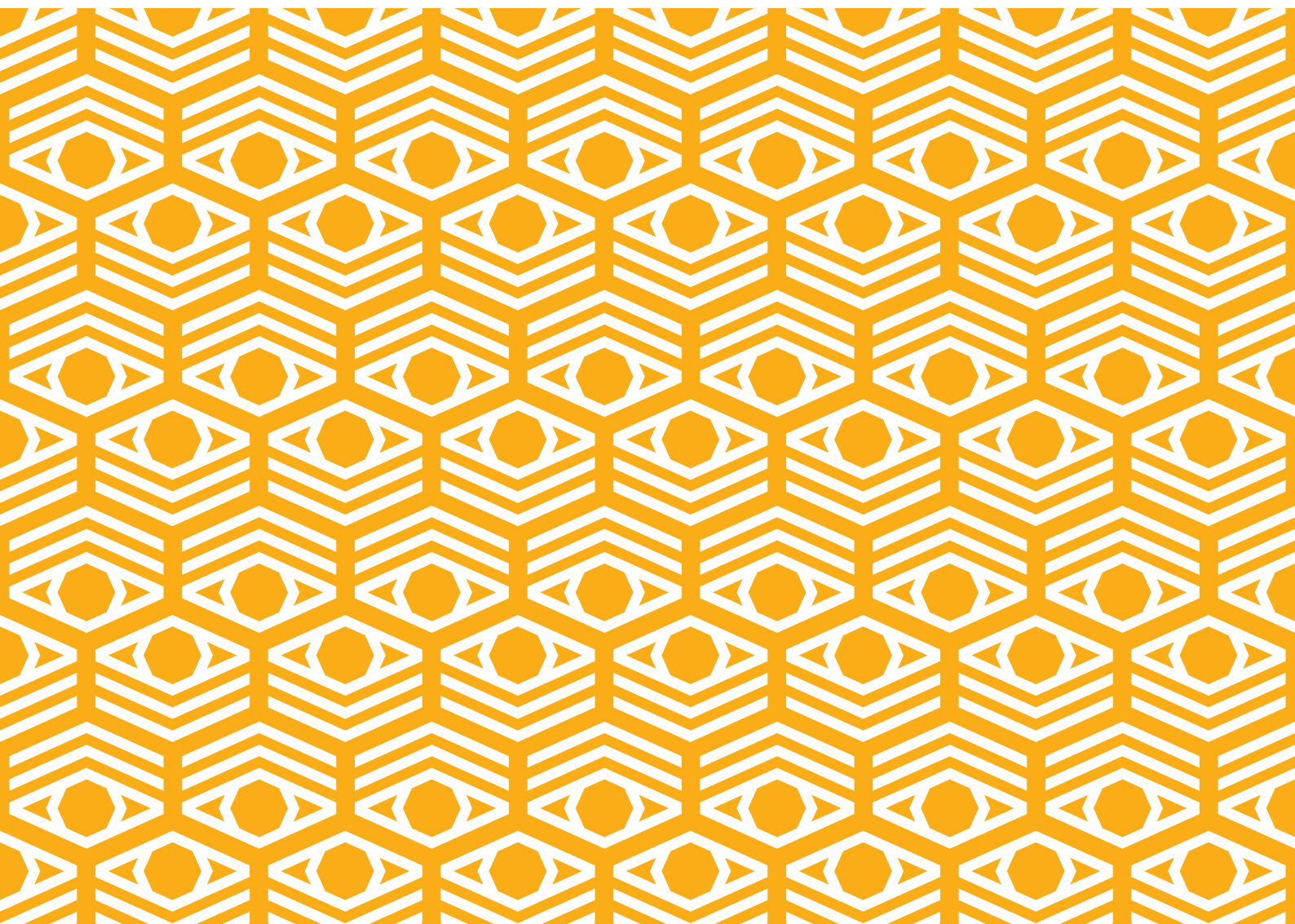


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUILLET 2020



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté





Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUILLET 2020 DOSSIER

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- p. 3 **TEXTE DES RÉOLUTIONS**
- p. 4 **RAPPORT DU CONSEIL
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**
- p. 4 **RAPPORT MORAL**
- p. 5 **VIE ASSOCIATIVE**
- p. 7 **VIE DE L'ÉQUIPE**
- p. 9 **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019**
- p. 38 **BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2019**
- p. 41 **BILAN FINANCIER 2019**
- p. 46 **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- p. 56 **PROJET 2020**
- p. 76 **BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2020**

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :

25, RUE GAMBETTA

25 000 BESANÇON

ASSOCIATION PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL LE 23/12/17

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (24 mai 2019).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne Geny, présidente de l'association.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019* et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, excédentaire de 54 702,43 €, de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de 54 702,43 €.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le projet et le budget prévisionnels 2020.

* Comptes annuels 2019 disponibles sur simple demande auprès de l'Agence Livre & Lecture.

RAPPORT DU CONSEIL

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2019 fait apparaître pour l'association un excédent de 54 702,43 euros. Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- proposition d'affectation de 54 702,43 euros au compte de report à nouveau, qui s'élèvera ainsi à la somme de 295 000 euros.

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

RAPPORT MORAL

2019 fut la deuxième année d'existence de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté : une année de stabilisation et de développement, après une première année de création et de mise sur pied de l'agence, à tous points de vue.

En 2019 en effet, l'agence est entrée pour la première année dans la mise en œuvre de son projet triennal 2019-2021, voté fin 2018 et faisant désormais l'objet d'une convention tripartite avec l'État (DRAC) et la Région, et articulé autour de 4 axes de travail, sous-tendus par une stratégie de communication :

- Interface entre professionnels & institutions
- Développement de la filière
- Coopération professionnelle & interprofessionnelle
- Dynamique des territoires & diversification des publics

Une première année de mise en œuvre riche et dense en réalisations, comme l'illustre le rapport d'activité.

Si l'exercice comptable 2019 présente un résultat excédentaire, celui-ci est raisonnable et lié pour l'essentiel à des mouvements imprévisibles au sein de l'équipe. Depuis mi-2019 toutefois, avec un départ et deux arrivées, l'équipe avance sur la voie de la stabilité et de la cohésion « post-fusion ». Les ajustements et compléments nécessaires, en particulier ceux relatifs au fonctionnement de l'agence ainsi qu'à ses obligations statutaires et associatives, ont par ailleurs été poursuivis dans les délais légaux impartis, et les adhésions sont globalement stables.

Que soient donc ici chaleureusement remerciés toutes celles et ceux qui contribuent au développement de l'agence et de ses missions : nos partenaires publics, notamment l'État et la Région, les adhérents et bénévoles, les administrateurs et l'équipe dans son ensemble, et le bureau pour son engagement.

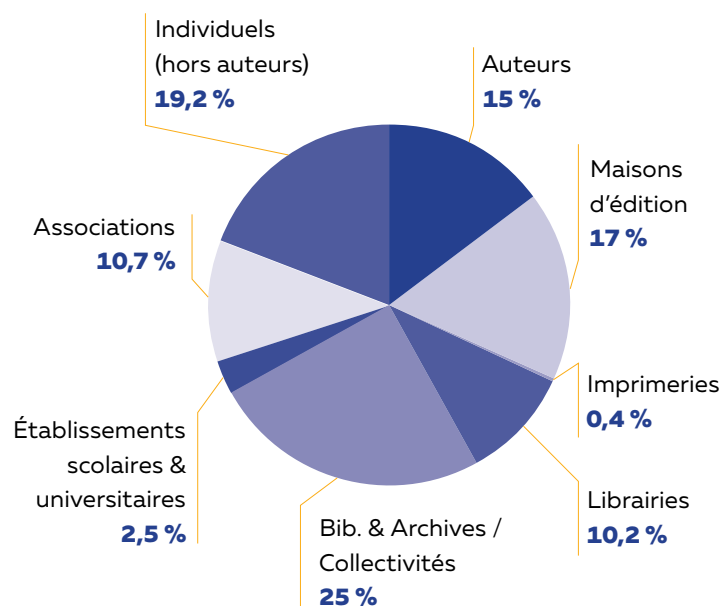
Évelyne Geny,
Présidente

VIE ASSOCIATIVE

LES ADHÉRENTS

L'agence compte **234 adhérents pour l'année 2019**.

TYPE	2019		2018	
	NB	%	NB	%
Auteurs	35	15	35	13
Maisons d'édition	40	17	39	15
Imprimeries	1	0,4	2	0,7
Librairies	24	10,2	26	10
Bib. & Archives / Collectivités	58	25	65	24
Établissements scolaires et universitaires	6	2,5	6	2,3
Associations	25	10,7	34	13
Individuels (hors auteurs)	45	19,2	58	22
TOTAL	234	100	265	100



VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	24 mai
CONSEIL D'ADMINISTRATION	9 avril, 14 novembre
BUREAU	16 janvier, 19 février, 28 mars, 14 mai, 4 septembre, 29 octobre
COMITÉ DE SUIVI	5 avril, 25 octobre

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 24 MAI 2019**

MEMBRES DE DROIT	
M. le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté	
Mme la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté	
COLLÈGE A (COLLECTIVITÉS, ORGANISMES)	REPRÉSENTANT
Lycée Pasteur Mont-Roland de Dole (39)	Nathalie BRAY
ComCom de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (21)	Sylvain FRANÇONNET
Ville de Beaune (21)	Anaïs GROS
Éditions du Chemin de fer (58)	François GROSSO
Université de Franche-Comté	Jeanne-Marie JANDEAUX
Éditions de La Passerelle (39)	Philippe THIÉFAINE
Association ABCDE (25)	Alain MENDEL
Ville de Salins-les-Bains (39)	Élodie CUNY
Ville de Besançon (25)	Marie-Claire WAILLE
COLLÈGE B (INDIVIDUELS)	QUALITÉ
David BALL	Auteur (25)
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)
Marie GRANDCHAMP	Libraire (71)
Julien JOUSSOT	Conservateur (25)
Françoise BARRÈS	Bibliothécaire en retraite (25)
Évelyne GENY	Responsable éditoriale en retraite (25)
George BASSAN	Libraire en retraite (89)
David HOUZER	Bibliothécaire (70)
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)

COMPOSITION DU BUREAU

Évelyne GENY	Présidente
George BASSAN	Vice-présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
David HOUZER	Trésorier
Sylvain FRANÇONNET	Trésorier adjoint
Françoise BARRÈS	Secrétaire
Géraldine COURTOIS	Secrétaire adjointe

VIE DE L'ÉQUIPE

LE PERSONNEL

Effectif 2019 : 11,7 ETP

Nicolas BIGAILLON	Assistant sectoriel Vie littéraire & Développement de la lecture	Temps plein (CDI)	Depuis 04/2019
Brigitte CHARTREUX	Directrice du secteur Vie littéraire & Développement de la lecture	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2014 jusqu'en 05/2019
Marion CLAMENS	Directrice	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
Maud CURTHELEY	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Géraldine FAIVRE	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
David FINOT	Chargé de mission Économie du livre	Temps partiel (CDI)	Depuis 11/2013
Sylvain LOUX	Chargé de mission Économie du livre	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2014
Léa MAUVAIS-GONI	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
Pascale MILLY	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI)	Depuis 01/1998
Céline ORRY	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Anne-Gaëlle QUIVY	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
Maud RIFFAY	Accueil, secrétariat & Vie associative	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2010
Alice ZUNINO	Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/1994

› Réunions du Comité social et économique (CSE):

17 janvier, 7 février, 4 mars, 21 mars, 11 avril, 30 avril, 23 mai, 13 juin, 4 juillet, 5 novembre.

› Formation du personnel:

Maud Curtheley & Céline Orry:

MOOC « L'Atelier RGD » de la CNIL:
mars-avril

Céline Orry & David Finot:

Fonctionnement d'un CSE:
Dijon, 2 et 15 mai

Alice Zunino:

Outil de catalogage TAPIR, BnF:
Paris, 12 et 13 septembre

Léa Mauvais-Goni &

Anne-Gaëlle Quivy:

« S'initier à Google Analytics et maîtriser
les metrics des réseaux sociaux »,
CFPJ (Centre de Formation et de
Perfectionnement des Journalistes):
Paris, 5 avril

Maud Curtheley & Alice Zunino:

« La rétroconversion »,
BnF: Paris, 20 et 21 juin

Pascale Milly & Maud Riffay:

« Santé et sécurité au travail », AIST 25:
Besançon, 23 et 30 septembre

Nicolas Bigaillon &

Anne-Gaëlle Quivy:

Site Internet des Petites Fugues,
Digitale Deluxe:
Besançon, 15 avril

Maud Curtheley, Léa Mauvais-Goni,

Céline Orry & Alice Zunino:

« Santé et sécurité au travail »,
AIST 21: Dijon, 8 et 9 juillet

Léa Mauvais-Goni &

Anne-Gaëlle Quivy:

« De la communication institutionnelle
aux relations publiques », Cyril Leclerc
communication: Dijon, 21 octobre,
4 novembre et 2 décembre

Anne-Gaëlle Quivy:

« Indesign, les fondamentaux », AGEICIF:
Paris, 16 au 19 décembre

› Réunions FILL:

Commissions sectorielles :

- Patrimoine écrit & Lecture publique : 21 janvier, 3 avril
(« Facile à lire »), 28 mai
- Groupe de travail sur le dossier documentaire EAC: 22 février
- Économie du livre: 28 février, 21 juin, 28 novembre
- Vie littéraire: 19 mars, 24 juin, 7 octobre

Réunions associatives FILL

(concernent la directrice uniquement) :

- Bureau : 21 janvier, 31 janvier (tél.), 19 septembre (tél.)
- AG : 1^{er} février
- Réunion FILL / Service du livre et de la lecture
(ministère de la Culture) : 16 avril
- CA : 7 novembre

› Participations et interventions diverses :

- Comité d'orientation et de programmation d'Éducagri éditions: 20 février et 6 novembre à Dijon
- Intervention auprès de 2 classes du Lycée Hippolyte-Fontaine: 4 avril à Dijon
- ARSAG: « Autour de la reliure »: 5 avril à Paris
- 6^{ème} édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme: 5 avril à Dijon
- Comités de lecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre des dispositifs d'aides à la création et à l'édition: 8 avril, 27 juin, 30 septembre à Besançon et Dijon
- Réunions Livres dans la Boucle: 6 mai et 15 octobre à Besançon
- Réunion RIC: 17 juin à Paris
- 5^{èmes} Rencontres nationales de la librairie: 30 juin et 1^{er} juillet à Marseille
- Café professionnel de la Coursive Boutaric consacré aux relations presse: 11 juillet à Dijon
- BiblioPat: « MOUVEMENTé »: 7 et 8 novembre à Paris
- Intervention auprès du Master 2 Métiers du livre (Université de Bourgogne): 12 décembre à Dijon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

p.12 **I - INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS**

- 1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX
- 2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3 - VEILLE & OBSERVATION
- 4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS
- 5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL
- 6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

p.16 **II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

1- ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

- 1.1 Économie du livre
- 1.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

2- FORMATION & JOURNÉES D'ÉTUDE

- 2.1 Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2 Formations spécifiques
- 2.3 Catalogue régional de formations dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit
- 2.4 Journées d'information et d'étude interprofessionnelles

3- DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

- 3.1 Économie du livre
 - 3.1.1 Édition
 - › Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs
 - › Soutien au développement
 - › Soutien aux actions de promotion d'un catalogue
 - › Catalogue des nouveautés
 - 3.1.2 Librairie
 - › « Mon libraire, mon univers »
 - › Rencontres nationales de la librairie (RNL)
- 3.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit
 - 3.2.1 « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté »
 - 3.2.2 Portail Liane

p.25

III - COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

- 2.1 Le Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)
- 2.2 La Bibliothèque bourguignonne
- 2.3 La Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (BnssB)
- 2.4 Les plans de conservation partagée
 - 2.4.1 Les collections pour la jeunesse
 - 2.4.2 Les périodiques

p.28

IV - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

1 - LES PETITES FUGUES

2 - AUTEURS EN RÉSIDENCES

- 2.1 Les bourses de résidence du Conseil régional
- 2.2 Autres projets de résidence sur le territoire
- 2.3 Communication dédiée

3 - AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

- 3.1 Partenariats pour l'éducation artistique et culturelle
- 3.2 Prêts de matériel pédagogique et interventions de l'agence
- 3.3 Facile à lire

p.34

V - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

1 - BASES DE DONNÉES

2- STRATÉGIE NUMERIQUE

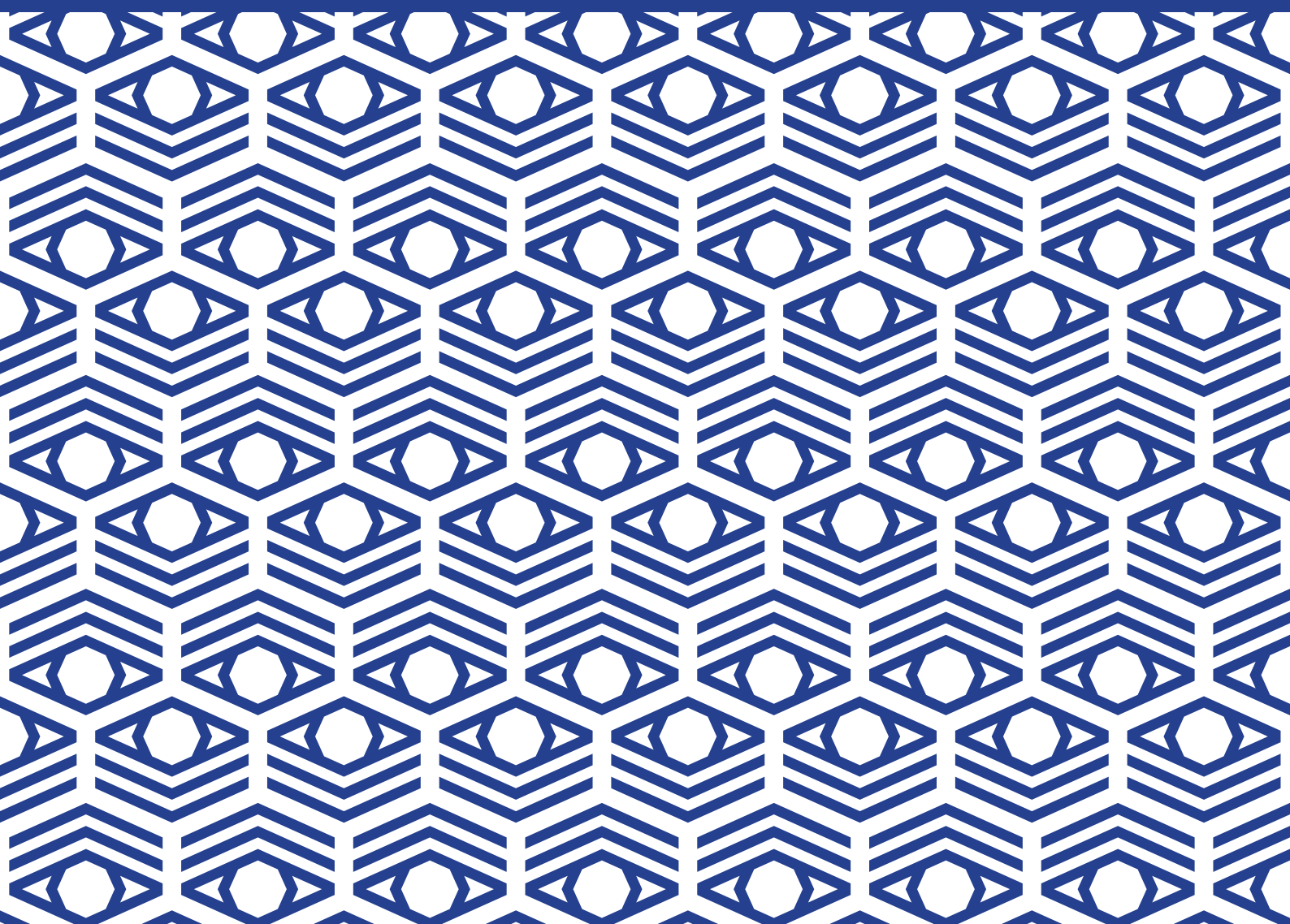
- 2.1 Site Internet : www.livre-bourgognefranche-comte.fr
- 2.2 Communication événementielle
- 2.3 Lettre d'information électronique
- 2.4 Réseaux sociaux

3- DOCUMENTATION

4- VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

I

INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS



1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

› **Contrat territorial (convention État – Centre national du livre – CNL / Région)**
Un dernier accompagnement de librairie, débuté dans le cadre du contrat territorial 2015-2017 et dont le CRL Franche-Comté était l'opérateur, s'est achevé début 2019 avec **la remise d'un rapport complet par le cabinet Axiales, missionné par l'agence**. Des préconisations ont été produites sur tous les points étudiés lors de cet audit général : personnel, gestion, aménagement, offre éditoriale, communication.

› **Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)**
Le dispositif des « pôles associés régionaux » a été créé dans la première moitié des années 2000, lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture. L'objectif est de **valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par le recensement, le signalement et la valorisation numériques de leurs collections patrimoniales**.

En 2019 : fin de la convention 2015-2019 et préparation des termes de la nouvelle convention 2020-2024.
Cf. ci-après.

2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

› Participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourse de création ou bourse de résidence).
En 2019, l'agence a participé aux 3 comités d'aide à la publication et d'attribution de bourses en faveur des auteurs, les 8 avril, 27 juin et 30 septembre.

› Sur demande, production de notes et avis pour les comités consultatifs des dispositifs d'aide aux manifestations littéraires et à la librairie.

3 - VEILLE ET OBSERVATION

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire **chiffres-clés, notes stratégiques et autres indicateurs d'aide à la décision publique**. Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener des **études spécifiques**.



› **La librairie en région (données 2017) : baromètre Fill 2019**.
Fruit de la coopération de 9 structures régionales pour le livre, dont l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, réunies au sein de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), ce deuxième baromètre de la librairie fait suite à une première publication diffusée

en 2017. Il présente un ensemble de chiffres-clés permettant de donner une vision synthétique du secteur, à travers un certain nombre de caractéristiques liées à l'activité et au territoire d'implantation de ces entreprises. Réalisé en 2019, ce baromètre a été publié en avril 2020.

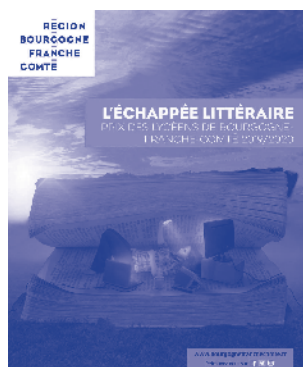
4 – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE

MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS

PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

Pour l'ensemble de ces manifestations ou dispositifs, l'agence met son ingénierie à la disposition de partenaires publics et, pour L'Échappée littéraire notamment, effectue le portage financier d'une partie de l'opération.



› **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional : novembre à mai. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue et le

séjour de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2018/2019

- *Une fille dans la jungle*, Delphine Coulin - Grasset
- *La Fin des idoles*, Nicolas Gaudemet - Tohu-Bohu
- *Un loup pour l'homme*, Brigitte Giraud - Flammarion
- *Racket*, Dominique Manotti - Les Arènes
- *La Horde du contrevent*, Éric Henninot - Delcourt
- *Essence*, Fred Bernard & Benjamin Flao - Futuropolis
- *Epiphania*, Ludovic Debeurme - Casterman
- *Serena*, Anne-Caroline Pandolfo & TerkelRisbjerg - Sarbacane

Lauréats 2018/2019 :

Delphine Coulin (Romans) et Fred Bernard (BD)

Sélection 2019/2020

- *Celle qui attend*, Camille Zabka - L'Iconoclaste
- *Les Photos d'un père*, Philippe Beyvin - Grasset
- *Helstrid*, Christian Léourier - Le Béliat
- *Les Métèques*, Denis Lachaud - Actes Sud
- *NOIRE, la vie méconnue de Claudette Colvin*, Émilie Plateau - Dargaud
- *Un anglais dans mon arbre*, Olivia Burton & Mahi Grand - Denoël
- *Une femme sauvage*, Tom Tirabosco - Futuropolis
- *A comme Eiffel*, Martin Trystram & Xavier Coste - Casterman

› Résidence d'auteur croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat

L'agence est missionnée par le Conseil régional (Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence) pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat grâce à l'appui d'un groupe de professionnels constitués en commission.

En 2019, c'est l'autrice **Thanh-Van Tran-Nhut** qui a bénéficié de la bourse de création délivrée par le Conseil régional et été accueillie à la Maison des artistes d'Edenkoben durant le mois d'août.

Et c'est l'auteur rhénan-palatin **Marius Goldhorn** qui a été accueilli à la Maison Jules-Roy de Vézelay durant le mois de septembre.

› Accompagnement des collectivités territoriales pour la participation et l'accueil d'éditeurs de la région, en présence de leurs auteurs, à deux grandes manifestations littéraires :

- **Le Marché des éditeurs**, dans le cadre de la manifestation **Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon : 15 juin 2019. En partenariat avec la Ville de Dijon, l'agence prépare et coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté à ce marché annuel.
Événement annulé en raison des conditions météorologiques.

- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon : 20 au 22 septembre 2019. En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation, en collaboration avec un libraire de Besançon.
21 éditeurs présents avec 45 de leurs auteurs.



5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL

L'agence se fait le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures, etc. auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant, voire incitant, les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

De statut associatif, la Fédération rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre),
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes. Pour réaliser ses missions, la Fédération s'organise autour d'un centre de ressources, de commissions thématiques et de projets transversaux, et organise séminaires et journées d'étude.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill. À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire et Information & Communication. **En 2019, une nouvelle commission « Développement des publics » a vu le jour** et portera sur les actions de médiation et l'éducation artistique et culturelle.

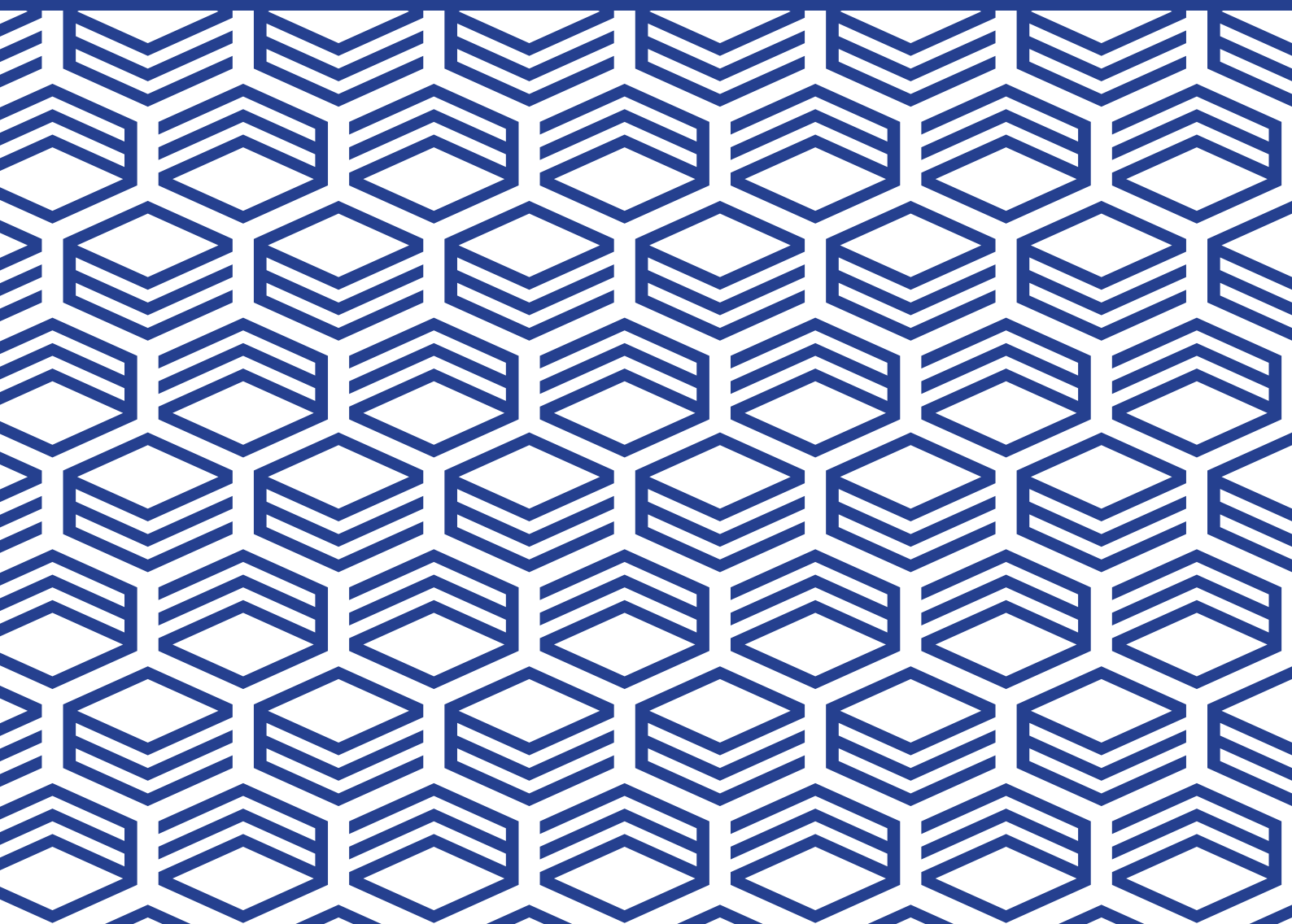
C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.

Quelques projets Fill 2019 auxquels l'agence a contribué :

- réalisation et diffusion de la **Charte nationale des manifestations littéraires**, ainsi que d'une boîte à outils complémentaire en ligne,
- rédaction du **Baromètre de la librairie en région** (cf. ci-avant),
- mise à jour du **Guide des auteurs de livres**, aux côtés de la Société des gens de lettres (SGDL) et du Centre national du livre (CNL),
- état des lieux 2018-2019 des Structures régionales pour le livre,
- conception d'un dossier documentaire sur l'éducation artistique et culturelle (mise en ligne sur le site de la Fill en mai 2020),
- formation à Google Analytics et aux metrics des réseaux sociaux,
- formation au dispositif « Facile à lire ».

II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir.**

création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :

- accueil et suivi individuel,
- information sur le secteur, le contexte régional ou local,
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

› 45 sollicitations émanant de maisons d'édition et de structures éditoriales

› 35 sollicitations émanant de librairies et de porteurs de projet

Actualité 2019 des entreprises de librairie et de librairie-papeterie-presse :

- **3 créations** : Réservoir Books à Besançon (25), Le Matachin à Salins-les-Bains (39), La Renaissance à Corbigny (58),
- **2 transmissions** : La Promesse de l'aube à Autun (71), Aupair à Corbigny (58),
- **2 fermetures** : Plume & Image à Tonnerre (89), La Roseraie à Belfort (90).



© La Promesse de l'aube

› **Accompagnement spécifique renforcé**: diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

- **2 librairies en phase de transmission** ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et financière réalisé par Michel Ollendorff, consultant en librairie,
- **1 maison d'édition en phase de développement** a bénéficié d'un accompagnement individuel confié au cabinet Axiales.

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...); prêt de matériel de conservation et de valorisation (aspirateurs à filtre absolu, thermo hygromètres, lutrins); mise en réseau, etc. :

- pour la conservation préventive et curative et la restauration des collections patrimoniales,
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et diffusion,
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales),
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections,
- dans le cadre d'actions d'animation.

› **19 bibliothèques accompagnées** sur des questions liées à l'état sanitaire, le déclassement, la sûreté, le signalement, la restauration et la valorisation des collections.

› **1 bibliothèque accompagnée dans sa réponse à l'appel à projets PAPE 2019.**

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets: auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions:

- orientation éditoriale et juridique des auteurs,
- accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs,
- aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.).

› **52 sollicitations émanant d'organismes de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.**

› **20 sollicitations d'auteurs.**

- Soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité via une « **Charte nationale des manifestations littéraires** » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill (cf. ci-avant), en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, etc.). En 2019, la Charte a été achevée, publiée et largement diffusée par l'ensemble des structures régionales pour le livre adhérentes.

À compter de fin 2019, les agences ont par ailleurs travaillé à son enrichissement par une « **boîte à outils** » mise en ligne sur le site de la Fill : à l'usage des organisateurs de manifestations littéraires, celle-ci complète certains des principes énoncés dans la Charte par des documents de référence, des études, des guides pratiques ou encore des témoignages d'acteurs de terrain. Elle sera régulièrement enrichie et mise à jour.



2 - FORMATION & JOURNÉES D'ÉTUDE

2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations.

2.2 FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Mise en œuvre d'un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités ou métier**, dont certaines ont fait l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes.

En 2019, **13 formations spécifiques ont été proposées, au bénéfice de 166 professionnels.**

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : **au nombre de 7, elles ont rassemblé 194 participants.**

› **Soit, en tout pour 2019 : 20 formations spécifiques ayant bénéficié à 360 professionnels.**

AUTEURS

→ « **Réformes sociale et fiscale : ce qui change en 2019** », le 25 mars à Dijon, en partenariat avec la Société des gens de lettres (SGDL). Formation dispensée par François Nacfer, responsable de la formation, et Ambre Morvan, juriste.

Nombre de participants : 25

→ **Consultations juridiques individuelles**, le 25 mars, par la juriste de la SGDL.

Nombre de consultations : 3

ÉDITION

→ « **Créer et réussir un événement autour d'un texte, d'un auteur, d'un catalogue** », le 25 avril à Dijon, animée par Julien Delorme, chargé de relations libraires et organisateur d'événements autour de l'édition indépendante.

Nombre de participants : 4

→ « **Médias sociaux et relations influenceurs : les bonnes pratiques des éditeurs** », le 13 décembre à Besançon, animée par Stéphanie Vecchione, consultante en promotion digitale du livre.

Nombre de participants : 10



LIBRAIRIE

→ « **Assortiment et dynamisation du rayon jeunesse** », les 15 et 29 avril à Dijon, organisée en partenariat avec l'Institut national de formation de la librairie (INFL) et animée par Camille Gillet.

Nombre de participants : 5

→ « **L'aménagement intérieur d'une librairie** », le 28 octobre à Besançon, animée par Pierre Gimenez, architecte spécialisé dans l'agencement de librairies.

Nombre de participants : 13

LECTURE PUBLIQUE

→ « **Le français par l'album jeunesse** », le 25 mai à Chalon-sur-Saône, organisée en partenariat avec les éditions Éveil & Découvertes et le Comité des foires et salons, dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Chalon-sur-Saône et animée par Virginie Kremp, responsable des éditions Migrilude.

Nombre de participants : 20

→ « **Animer une rencontre avec un auteur** », le 20 juin à Saint-Vit, organisée en partenariat avec le Grand Besançon, réservée aux bibliothèques de l'agglomération et animée par Maya Michalon, animatrice de rencontres littéraires.

Nombre de participants : 11

→ « **Les publics étrangers en bibliothèque** », le 17 octobre à Besançon, organisée en partenariat avec la médiathèque départementale du Doubs, animée par Virginie Kremp, responsable des éditions Migrilude.

Nombre de participants : 12

→ « **Évolution de l'Observatoire de la Lecture Publique** », le 15 novembre à la bibliothèque universitaire Sciences-Sport de Besançon, dispensée par Cécile Queffelec et Quentin Auffret de l'Observatoire de la Lecture Publique et réservée aux agents des bibliothèques départementales chargés de la mise à jour des données.

Nombre de participants : 11

PATRIMOINE ÉCRIT

→ 2 ateliers « **Provenances** », le 16 mai à la bibliothèque universitaire de Droit de Besançon et le 5 décembre à la bibliothèque municipale de Beaune, animés par Marie-Claire Waille, conservateur.

Nombre de participants à Besançon : 12

Nombre de participants à Beaune : 12

→ « **Identification et traitement des insectes** », le 6 juin à la bibliothèque municipale de Semur-en-Auxois, animée par Fabien Fohrer, entomologiste et microbiologiste au Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP).

Nombre de participants : 16



→ « **Identification et traitement des moisissures** », le 12 septembre à la médiathèque Jean-Jaurès de Nevers, animée par Virginia Gisel de Billerbeck, Docteur en Microbiologie spécialisé en contamination biologique et conservation du patrimoine culturel et bâti.

Nombre de participants : 15

2.3 CATALOGUE RÉGIONAL DE FORMATIONS DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté: CNFPT, Bibliest, bibliothèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est le lieu d'échanges sur les pratiques, en termes de plans de formation, de périmètres d'intervention des divers organismes de formation, de publics et de ressources, et celui de la réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Le premier comité de pilotage, qui s'est tenu le 11 décembre 2018 à Dijon, a défini **4 axes de travail pour 2019** :

- recenser les besoins de formations des personnels de bibliothèques,
- élaborer une base de données commune recensant les formateurs,
- harmoniser les formations de base des bibliothèques départementales de prêt,
- diffuser un catalogue régional de formations commun via le site web de l'agence.

Février 2019 : diffusion de l'enquête de recensement des besoins de formations des personnels de bibliothèques (49 réponses).

12 mars 2019 : réunion d'un sous-groupe de travail pour réfléchir à différents scénarios possibles pour créer une base de données de formateurs, la partager, l'alimenter et la mettre à jour. **3 propositions de scénario en ont découlé.**

Février-mars 2019 : élaboration d'un état des lieux du contenu des formations de base des 8 bibliothèques départementales de la région.

Tous ces points ont fait l'objet d'une attention particulière lors du deuxième comité de pilotage qui s'est tenu le **17 juin 2019** à Besançon :

- synthèse et analyse des réponses à l'enquête,
- présentation des 3 scénarios proposés pour la base de données de formateurs,
- présentation de l'état des lieux du contenu des formations de base des bibliothèques départementales.

Décembre 2019 : validation de la maquette de la future page du site web de l'agence où sera hébergé le catalogue régional de formation.

2.4 JOURNÉES D'INFORMATION ET D'ÉTUDE INTERPROFESSIONNELLES

L'agence organise des journées d'information et d'étude professionnelles ou interprofessionnelles sur des sujets intéressants et nourrissants l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière. L'intérêt de cette offre est notamment l'ouverture sur l'interprofession, qui permet aux professionnels du livre de croiser leur expérience et leur savoir-faire.

→ « **Réformes sociale et fiscale : ce qui change en 2019** », le 25 mars, en partenariat avec la Société des gens de lettres (SGDL). Cf. ci-avant.

Public visé : auteurs et diffuseurs (éditeurs, organisateurs de manifestations littéraires et tout porteur de projet rémunérant régulièrement des auteurs).

→ « **Le français par l'album jeunesse** », le 25 mai, dans le cadre du salon du livre jeunesse de Chalon-sur-Saône, animée par Virginie Kremp, éditions Migrilude. Cf. ci-avant.

Public visé : bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la petite enfance et tout médiateur en contact avec un public jeune et étranger.

→ « **La sûreté des collections en services d'archives et en bibliothèques** », le 5 juillet aux archives départementales de Côte-d'Or (Dijon). Journée d'étude organisée avec l'Association des archivistes français - groupe Bourgogne-Franche-Comté, les archives départementales de Côte-d'Or et les archives municipales de Dijon.

Public visé : archivistes, bibliothécaires, et toutes personnes en charge de collections patrimoniales et archivistiques accessibles au public.

Nombre de participants : 40

→ « **Pistez l'animal ! : Jeune public & patrimoine écrit : travailler sa médiation grâce à une thématique choisie** », le 11 octobre à Besançon. Journée d'étude proposée dans le cadre de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la Ville de Besançon pour l'accueil salle Courbet.

Public visé : bibliothécaires, archivistes, médiateurs du livre ou du patrimoine, et toutes personnes en charge des collections patrimoniales et archivistiques accessibles au public.

Nombre de participants : 35

3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

› **Aide à la mobilité et à la diffusion pour les éditeurs.** L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs sur ces salons et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.

En 2019, **21 maisons d'édition ont bénéficié d'un accompagnement sur au moins un des 6 salons** suivants :

→ **L'Autre salon** à Paris, du 8 au 10 mars, **2 éditeurs** présents pour la première fois

→ **Forum du livre à Saint-Louis** (Grand Est), du 10 au 12 mai, **9 éditeurs** présents (dont 1 pour la première fois)

→ **Marché de la Poésie** à Paris, du 5 au 9 juin **11 éditeurs** présents

→ **Salon de la revue** à Paris, du 11 au 13 octobre, **1 éditeur** présent

→ **Salon L'Autre livre** à Paris, du 8 au 11 novembre, **8 éditeurs** présents (dont 1 pour la première fois)

→ **Festival du livre de Colmar** (Grand Est), fin novembre **15 éditeurs** présents (dont 2 pour la première fois)



› Soutien au développement

En 2019, **3 éditeurs** publiant des livres audio ou livre-CD pour tout ou partie de leur catalogue ont été accompagnés au **65^{ème} Congrès de l'Association des bibliothécaires de France** du 6 au 8 juin 2019 à Paris – Porte de Versailles.

› Soutien aux actions de promotion d'un catalogue

Compte tenu de la complexité et de la délicatesse de ce projet nouveau de dispositif de soutien aux éditeurs, celui-ci n'a pu être lancé en 2019. Il demeure à l'étude pour 2020.



› Éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté : catalogue des nouveautés 2019-2020

Réalisation d'un catalogue présentant une sélection de **180** ouvrages récemment parus chez près d'une cinquantaine de maisons d'édition de la région. Outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse, ce catalogue veut inviter à découvrir ou redécouvrir la vitalité et la pluralité des éditeurs implantés en Bourgogne-Franche-Comté. Sa diffusion sous forme imprimée sera assurée en 2020.

3.1.2 Librairie

› « Mon libraire, mon univers »

La région Bourgogne-Franche-Comté compte quelque **90** librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes sur son territoire. Commerces de proximité, ces librairies sont aussi et plus largement des acteurs culturels majeurs : elles organisent des rencontres littéraires et des animations qui contribuent au dynamisme de leur territoire d'implantation. Elles sont un facteur d'attractivité des centres-villes, et parfois l'unique point de vente de livres sur une large zone. Cet ancrage local, ce rôle culturel, tout comme la qualité de l'accueil, du service et du conseil, constituent de réels éléments de différenciation et les premiers atouts de ces commerces.



Opération événementielle jusqu'en 2018, « Mon libraire, mon univers » a évolué en 2019 pour devenir un dispositif partenarial de soutien au programme d'animation tout au long de l'année d'une part ; une bannière régionale fédératrice et une identité graphique déclinée en supports de communication d'autre part.

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité de ce réseau, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

→ « Mon libraire, mon univers » :

programme d'animation en librairie

Objectifs : ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

Sont éligibles dans ce cadre :

- les animations présentant un caractère exceptionnel (de par leur type, leur rythme, leur mise en œuvre, etc.),
- les animations relevant d'une action collective (ex. : tournée d'auteur dans plusieurs librairies),
- les animations s'inscrivant dans des manifestations nationales (Partir en livre, Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française...) et qui ne sont pas financées par ailleurs dans ce cadre par l'État ou le Centre national du livre (CNL).

L'agence coordonne l'intégralité de ce dispositif : instruction des demandes de partenariat, décision, détermination des dépenses prises en charge, établissement d'une convention et suivi de l'enveloppe budgétaire dédiée.

Entré en vigueur en juin 2019, ce dispositif a bénéficié à 5 premières librairies pour la programmation de 11 événements.

Pour exemples, l'agence a ainsi pu apporter un partenariat financier pour les événements suivants :

- La Boîte de Pandore à Lons-le-Saunier : lecture dessinée de Bruno Doucey et Nathalie Novi à l'occasion de la parution de *La vie est belle* (Éditions Bruno Doucey),
- Les Sandales d'Empédocle à Besançon : rencontre avec l'autrice islandaise Auður Ava Ólafsdóttir pour *Miss Islande* (Zulma),
- Librairie Polinoise – La Fruitière des livres à Poligny : rencontre-lecture avec Jean-Claude Grimberty et Olga Grimberty, comédienne, pour *La plus précieuse des Marchandises* (Seuil),
- Obliques à Auxerre : lecture-performance de l'auteur québécois Hervé Bouchard,
- Les 3 Souhais à Morteau : rencontre-lecture avec Jean-Baptiste Andréa pour *Cent millions d'années et un jour* (L'Iconoclaste).



→ « Mon libraire,

mon univers » : outils de communication dédiés

Afin d'accompagner le dispositif et de promouvoir le réseau des librairies indépendantes de la région tout en développant un sentiment d'appartenance à celui-ci et au territoire, différents supports de communication ont été conçus par le Collectif MBC en 2019, pensés comme

un « kit de communication » pérenne, susceptible d'être diffusé durant environ 2 ans :

- le logo MLMU, décliné sur l'ensemble de la communication *print* et web liée au dispositif,
- un slogan : « Librairies indépendantes de Bourgogne-Franche-Comté : le chemin le plus court vers l'inattendu »,
- un jeu de 4 affiches, des vignettes adhésives MLMU (vitrophanie) et une affiche « fusée », diffusés à l'ensemble des librairies de Bourgogne-Franche-Comté,
- un sac en tissu, destiné plus spécifiquement aux librairies bénéficiant du dispositif.

➤ Rencontres nationales de la librairie (RNL), les 30 juin et 1^{er} juillet à Marseille

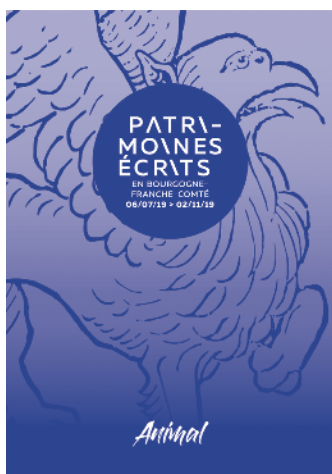
Événement bisannuel organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont un rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre. Temps privilégié de partage et d'échange alternant séances plénières et ateliers, cette manifestation présente de multiples intérêts pour les participants : formation continue, échanges d'expériences, production d'effets concrets (mesures de la part des éditeurs-diffuseurs, développement de bonnes pratiques et de projets de mutualisation entre libraires, etc.).

C'est aussi l'occasion de présenter des études ou de lancer des débats autour de l'économie des librairies.

L'agence a soutenu la présence de 9 professionnels de la région à ces Rencontres, par le biais d'une prise en charge de leur hébergement.

3.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

3.2.1 « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté »



L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (4 mois

environ, de juin à octobre), qu'elle a initiée et coordonne.

En 2019, 46 établissements des 8 départements se sont inscrits à l'opération qui s'est déroulée du 6 juillet au 2 novembre sur la thématique : « Animal ».

Ont été proposés **48 expositions et 194 rendez-vous** (visites de fonds, visites d'expositions, ateliers, présentations de documents spécifiques,...)

L'agence a mis en œuvre une **large communication** sur l'événement et ainsi valorisé les établissements partenaires :

→ Supports imprimés

Un programme régional (16 000 exemplaires), trois formats d'affiches (2 600 exemplaires) et une déclinaison de 4 cartes postales (10 000 exemplaires). Le visuel créé par le Collectif MBC donne à voir la thématique « Animal ».

→ La diffusion

Les supports imprimés ont été diffusés auprès des établissements documentaires participant à la manifestation, des établissements scolaires de la région (à travers les CDI), des bibliothèques, des lieux divers dans les 8 départements (lieux culturels, archives, offices de tourisme, autres lieux publics, mairies...), et à la presse régionale. Une diffusion nationale a également été assurée auprès des structures régionales pour le livre.

Un affichage Decaux a été mis en place pour les villes d'Auxerre, Belfort, Besançon, Dijon, Dole, Mâcon et Nevers.

→ La communication sur le web

L'agence communique sur la manifestation à travers ses différents canaux de communication digitale :

- **Facebook** : 9 500 personnes touchées par les publications en lien avec la manifestation sur la page Facebook de l'agence

- **Instagram** : 2 800 personnes touchées par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Instagram de l'agence

- **Twitter** : 11 000 personnes touchées par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Twitter de l'agence

- **Issuu** : 1 700 lectures du programme régional dans sa version numérique

- Relais des animations organisées dans le cadre de la manifestation dans la lettre d'information de l'agence : **5 lettres d'information envoyées**

→ Partenariats et relais presse

Un partenariat presse a été mis en place avec le magazine *Diversions*, permettant à l'agence de bénéficier :

- d'une insertion publicitaire en première page du numéro estival juin / juillet / août diffusé en Bourgogne-Franche-Comté et Alsace à 210 000 exemplaires,

- d'un article en pages intérieures du magazine ainsi que sur le site web de *Diversions*,

- de quatre reportages vidéo diffusés sur la page Facebook de *Diversions* : à la bibliothèque municipale de Besançon (740 vues), à la bibliothèque municipale de Belfort (260 vues), aux archives municipales de Dijon (200 vues), et à la médiathèque de Montbéliard (150 vues).



Une campagne de spots radio a également été mise en place sur les stations de France Bleu Besançon, France Bleu Belfort Montbéliard, France Bleu Bourgogne et France Bleu Auxerre, soit 60 messages diffusés en septembre 2019, au moment des Journées du Patrimoine.

Dans le cadre du programme 2019, l'agence a par ailleurs organisé une journée d'étude liée à la thématique « Animal » (cf. ci-avant « Journées d'information et d'étude interprofessionnelles »).

3.2.2 Portail Liane

Outil grand public porté par l'agence, le portail LIANE (Livres et Archives Numériques En ligne) participe à la valorisation du patrimoine en offrant un accès unique aux documents patrimoniaux numérisés en Franche-Comté par des bibliothèques et des services d'archives.

> 928 visiteurs de janvier à décembre 2019, pour un total de 1 273 pages vues.

Depuis son lancement il y a 5 ans, LIANE fait néanmoins **l'objet de plusieurs constats partagés** tant par l'agence que par les professionnels contributeurs : obsolescence de l'outil liée à ses contraintes techniques, à l'évolution des pratiques et usages de ses contributeurs eux-mêmes aujourd'hui dotés de portails numériques, à son modèle économique et sa gouvernance.

De plus, en juin 2019, la société Naoned, éditrice du logiciel utilisé pour le portail a informé l'Agence Livre & Lecture de la nécessaire migration (avant 2020) de Liane vers un nouveau logiciel (Mnesys Expo) pour pouvoir visualiser les images accessibles *via* ce portail. Le coût d'investissement de cette migration, auquel s'ajoute un coût de fonctionnement annuel non défini mais supérieur à celui supporté jusqu'ici par l'agence, est particulièrement élevé au regard de la nécessaire restructuration engendrée par la migration de cet outil de valorisation déjà ancien et dont le modèle ne correspond plus aux techniques et aux usages actuels.

La DRAC et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont été informées de ces nouveaux éléments. L'agence a également interrogé les contributeurs de LIANE pour connaître leur positionnement pour leur propre structure comme pour LIANE. Les avis et commentaires des partenaires ont conforté le souhait de l'agence de fermer le portail. **La clôture sera effective fin février 2020.**

III

COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE



1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

Débuté en 2018 et plébiscité par la plupart des participants, un cycle de concertation avec les professionnels sera poursuivi.

Les objectifs et intérêts de ces rencontres sont multiples :

- favoriser la connaissance mutuelle des acteurs, l'échange de bonnes pratiques, voire la naissance de projets communs,
- présenter et tester auprès des professionnels les orientations prises par la structure,
- demeurer, pour l'agence, au plus proche du « terrain » en permettant l'émergence d'attentes et de propositions sur les actions menées ou à mener.

Faute de temps, la concertation notamment prévue en 2019 avec les organisateurs de manifestations littéraires n'a pu avoir lieu.

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF)

➤ **Dans le cadre de la convention 2015-2019 : accompagnement des établissements pour le signalement de leur collection dans le CCFr :**

- État des lieux du signalement des fonds patrimoniaux en Bourgogne-Franche-Comté. Cette mission, réalisée par Marie-Claude Pasquet et achevée en novembre 2019, a pour objectif d'aider l'agence à repérer les priorités de signalement dans le Catalogue collectif de France à compter de 2020, avec un accompagnement technique de l'agence pour les établissements concernés par cette démarche, et l'appui de la DRAC et de la BnF.

- Selon les demandes en région et si celles-ci sont éligibles par la BnF, l'agence pourra faire fonction d'interface entre les structures et la BnF pour la numérisation sur les chaînes de la BnF de fonds thématiques (ex : sociétés savantes).

- Coordination régionale pour un état des lieux des collections de presse locale ancienne en vue d'une éligibilité au programme de numérisation de la BnF (cofinancement BnF/collectivités) à partir de 2020.

➤ **Préparation d'une nouvelle convention régionale quinquennale 2020-2024 aux côtés de la DRAC**

Les orientations évoquées lors d'une réunion avec la BnF début 2019 :

- plan de signalement des collections régionales dans le CCFr, avec un accompagnement technique de l'Agence et l'appui de la DRAC et de la BnF,
- coordination pour la numérisation de la presse locale ancienne d'information générale en lien avec les établissements concernés (bibliothèques municipales classées et archives départementales),
- étude d'un référencement de la Bibliothèque bourguignonne dans le CCFr, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice.

2.2 LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon. Ce catalogue est coproduit par l'agence et la bibliothèque municipale de Dijon, en partenariat avec la BnF.

En 2019, 76 notices issues du fonds local de la bibliothèque municipale de Chalon-sur Saône et 24 notices issues des archives départementales de Côte-d'Or ont été mises à jour. Enfin, 46 notices issues des bulletins de la société des Annales de Bourgogne ont été enrichies des liens ARK pour les documents récemment numérisés sur les chaînes de la BnF.

> 881 visiteurs de janvier à décembre 2019, pour un total de 1 018 pages vues.

À l'instar du portail LIANE, néanmoins, **la Bibliothèque bourguignonne et ses principes de gouvernance font l'objet de constats incitant l'agence à s'interroger sur cet outil**, qui fut pourtant pionnier.

Ainsi, durant le triennal à venir, l'agence, en lien étroit avec la Bibliothèque municipale de Dijon, souhaite se laisser le temps **d'identifier des pistes pour l'avenir de cet outil.**

2.3 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE BOURGOGNE (BNSSB)

Créé en 2013, ce portail numérique est destiné à valoriser les publications de sociétés savantes de Bourgogne numérisées dans le cadre d'un partenariat avec la BnF.

L'agence poursuit la mise à jour des fiches des sociétés savantes en y intégrant, le cas échéant, les liens ARK menant vers le texte intégral (Gallica.fr) des publications nouvellement numérisées par la BnF.

Dans la perspective d'une coordination de l'agence pour la numérisation par la BnF des publications de sociétés savantes franc-comtoises, la BnssB est amenée à évoluer.

> 3 320 visiteurs de janvier à décembre 2019, pour un total de 4 515 pages vues.



2.4 LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques. Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, d'une part territoriaux et d'autre part de fonctionnement des structures préalablement existantes, une réflexion est nécessaire sur la faisabilité d'une harmonisation à l'échelle de la nouvelle région.

Enjeux et objectifs de ces plans pour les bibliothèques impliquées :

- Enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble
- Enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace
- Enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation
- Enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers

2.4.1 Les collections pour la jeunesse

Les plans des deux anciennes régions totalisent plusieurs milliers de livres pour la jeunesse conservés et 47 établissements participants.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre en 2021.

Un comité de pilotage « harmonisation » sera mis en place au plus tôt en 2020 pour en déterminer les modalités (conventionnement, niveaux de participation, logistique, calendrier, etc.).

Parallèlement, les modalités de conservation se poursuivent en Bourgogne. Ainsi en 2019 sont nouvellement inscrits dans le plan **les publications de** :

- **3 maisons d'édition,**
- **18 collections,**
- **2 auteurs locaux.**

2.4.2 Les périodiques

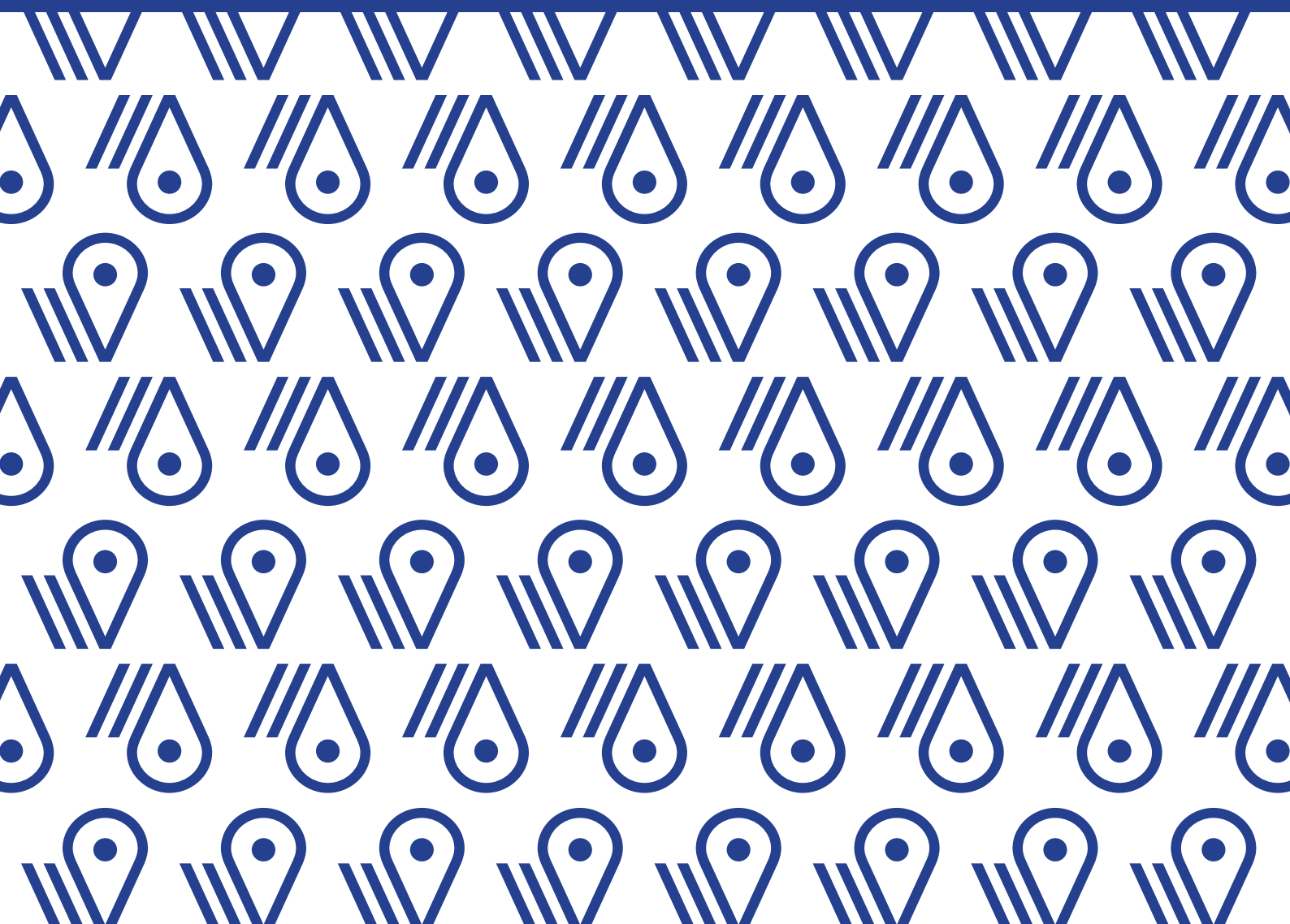
Les plans des deux anciennes régions totalisent près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre en 2021.

Un **comité de pilotage « harmonisation »** constitué de représentants de quelques bibliothèques et services d'archives impliqués dans le Plan ainsi que les deux centres régionaux du SUDOC-PS, aura pour objectif de définir les priorités de conservation et une méthodologie de travail pour une refonte/fusion des PCP pour les périodiques.

IV

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS



1 - LES PETITES FUGUES 2019

Nota : le bilan complet de l'édition 2019 est disponible sur simple demande auprès de l'agence.



La 18^{ème} édition du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'est déroulée du 18 au 30 novembre 2019 et a proposé 142 rencontres. Pour la première année, le festival a irrigué l'ensemble du territoire régional. Pendant 15 jours, 21 auteurs de littérature francophone ont ainsi été accueillis dans des collèges et lycées et ont échangé avec les lecteurs de bibliothèques, librairies, associations culturelles, centres hospitaliers ou maisons d'arrêt, en milieu rural et urbain.

Pour la première fois, le festival s'est déployé dans le Morvan, parc naturel régional situé au cœur de l'ancienne Bourgogne, où une douzaine de rencontres, dans des établissements scolaires, ainsi qu'une librairie et 2 bibliothèques, ont été organisées.

À cette nouveauté s'est ajoutée la création de 8 petites formes inédites, à la croisée des expressions artistiques.

› Les partenaires

- **172 partenaires** ont accueilli une rencontre, dont **45 nouveaux** (29 scolaires)
- **29 librairies** ont assuré la vente des livres, 8 d'entre elles ont accueilli un auteur

› La programmation : 21 auteurs invités, dont 2 auteurs de la région (en gras ci-dessous)

Carole Allamand, Michèle Audin, Yamina Benahmed Daho, Michel Bernard, Anne Bourrel, Anne Collongues, Erwan Desplanques, Sophie Divry, Dominique Fabre, Gauz, Michel Jullien, Denis Michelis, Makenzy Orcel, Nathalie Papin, **Anne Percin**, **Xavier-Laurent Petit**, Benoît Reiss, Sonia Ristic, Emmanuel Ruben, Jacky Schwartzmann et RyokoSekiguchi.

› Les formations : 7 journées de formation rassemblant 194 participants en tout.

→ **6 et 7 juin à Besançon : présentation biobibliographique et thématique des auteurs invités**, en partenariat avec le Rectorat. Formation accueillie par l'Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon, animée par Béatrice Lécroart-Hue, enseignante agrégée, et Christophe Fourvel, écrivain.
Nombre de participants : 114

→ **19, 26 et 27 septembre, respectivement à Belfort, Baume-les-Dames et Arc-et-Senans : stages de lecture à voix haute**, animés par Catherine Cretin, comédienne et metteuse en scène.
Nombre de participants : 36

→ **1^{er} octobre à Alligny-en-Morvan : « Accueillir un auteur en classe : avant, pendant, après »**, en partenariat avec le Rectorat. Formation accueillie par le Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique, animée par Emmanuel Freund, conseiller lecture-écriture, DAAC de l'Académie de Dijon, et Valérie Maeder, formatrice à l'École du livre de jeunesse du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.
Nombre de participants : 20

→ **3 octobre à Besançon : « Préparer et animer une rencontre avec un auteur »**. Formation accueillie par Canopé, Académie de Besançon, animée par Marion Clamens et Géraldine Faivre, ALL BFC.
Nombre de participants : 24

› Les bénévoles

- **29 bénévoles** ont offert à l'agence de leur temps : préparation des colis et envois postaux, diffusion des programmes et des affiches, accompagnement des auteurs pendant le temps du festival.
- **8 156 kilomètres** ont été parcourus par les bénévoles, un chiffre en progression comparé aux éditions précédentes et qui s'explique notamment par l'étendue du festival au territoire du Morvan.

› Les rencontres avec les auteurs

- **142 rencontres** publiques, scolaires et petites formes se sont déroulées dans 83 communes des 8 départements de la région Bourgogne-Franche-Comté,
- **79 rencontres publiques** : bibliothèques, maison des jeunes et de la culture, musée, brasserie artisanale, maison d'arrêt, hôpital, etc,
- **63 rencontres scolaires** : **1 856 élèves** ont rencontré un auteur dans 65 établissements scolaires et **2 universités** : 908 collégiens, 888 lycéens et 60 étudiants.

- **5 rencontres scolaires ont été ouvertes au public** et se sont déroulées dans une médiathèque ou une librairie.
- **7 rencontres** ont permis la participation de **publics dits « spécifiques »** dans les hôpitaux ou encore à la maison d'arrêt.

› Les petites formes

8 petites formes ont été proposées dans 5 départements, avec une tonalité artistique et musicale. Ces petites formes inédites, inspirées des œuvres des auteurs, ont été construites en lien étroit avec les lieux qui les ont accueillies. L'Agence a confié cette année encore à la Compagnie Day for night, dirigée par Anne Monfort, la mise en scène, en voix et en lecture de 3 d'entre-elles :

- un concert littéraire à Brainans, dans le Jura,
- des lectures et du *soundpainting* aux Forges de Pesmes,
- **l'Intermezzo** : nouvel événement festif littéraire et musical, organisé à mi-parcours du festival, réunissant plusieurs auteurs invités, des comédiens et des musiciens du Conservatoire à rayonnement régional de Besançon.

200 personnes y ont assisté.



© Johann Michalczak

› La fréquentation : une hausse générale en 2019

- **4 556 personnes ont assisté aux rencontres avec des auteurs, contre 3 656 en 2018**
- **2 103 personnes ont assisté aux rencontres publiques; 1 856 élèves** ont rencontré un auteur.
- **597 personnes ont assisté aux petites formes.**

› La communication

L'Agence Livre & Lecture a mis en œuvre une importante communication pour la promotion du festival :

→ Un **ensemble de supports**, conçus par le collectif MBC, largement diffusés :

- 6 000 cartons « teaser » et 8 000 programmes, diffusés auprès de l'ensemble des partenaires accueillant des rencontres (eux-mêmes chargés d'assurer un relais de communication local), et d'un large réseau d'acteurs locaux : lieux culturels, partenaires institutionnels, maisons d'édition, personnes ressources...,

- 1 400 affiches, des affichettes auteurs,
- 100 dossiers de presse,
- Une campagne d'affichage Decaux dans les villes de Belfort, Besançon, Dole et Lons-le-Saunier, et au sein du réseau de transport du Grand Besançon.

→ Un **regard photographique** sur le festival :

Une nouveauté cette année : l'Agence Livre & Lecture a fait appel à un photographe professionnel, Johann Michalczak, afin de porter un regard artistique sur le festival. Les photos réalisées ont ainsi illustré le « retour en images » 2019 sur le site dédié, et pourront être utilisées pour promouvoir Les Petites Fugues sur l'ensemble des supports de communication.



© Johann Michalczak



© Johann Michalczak

→ **Sur le web :**

- Le site Internet dédié, www.lespetitesfugues.fr, permet de suivre la vie du festival. Il s'adresse à la fois aux nombreux partenaires qui font les Petites Fugues (inscription aux formations, outils de communication en téléchargement, etc.) et au grand public (actus, retour en images...). Entre janvier et décembre 2019, le site a totalisé 163 690 visites,
- 4 lettres d'information électroniques dédiées,
- une stratégie d'animation des réseaux sociaux avant, pendant, et après le festival,
- un reportage vidéo réalisé par l'agence Les Archimèdes, vu 1 060 fois.

→ Relations presse :

- un communiqué et un dossier de presse transmis aux différents médias (presse, radio, télévision),
- une campagne de spots radio sur France Bleu Besançon et France Bleu Belfort Montbéliard,
- des articles et des interviews.

2 - AUTEURS EN RÉSIDENCE

2.1 LES BOURSES DE RÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande.

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée,
- recherche d'un logement,
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps: 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris),
- mise en contact des partenaires avec l'auteur,
- codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur,
- conventionnement entre les partenaires,
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies,
- suivi et valorisation de la résidence.

En 2019, trois autrices ont bénéficié d'une bourse de résidence attribuée par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et ont été accompagnées par l'agence :

→ **Frédérique Germanaud s'est installée à Sens (Yonne) pendant 3 mois, de février à juin 2019.**

Elle a rencontré les habitants et échangé avec les lecteurs le 2 février à la bibliothèque de Sens et le 13 avril à la librairie Calligrammes, animé trois ateliers d'écriture pour les usagers de la bibliothèque et travaillé avec les élèves du lycée professionnel Sainte-Colombe à Saint-Denis-lès-Sens (services aux personnes) sur le thème de la note, du journal, du fragment.

Enfin, une carte blanche lui a été proposée samedi 1^{er} juin et pour laquelle elle a choisi d'inviter l'autrice Marcelline Roux.

→ **Anne-Sophie Subilia a été accueillie à Foncine-le-Haut (Jura), durant 2 mois, de mars à mai.**

Une première rencontre publique a été organisée à la médiathèque de Foncine en début de résidence, le 14 mars 2019. Elle a animé 3 ateliers d'écriture itinérants d'une durée de deux heures, autour de la thématique « Écouter la source », pour un public adulte. Pour clore la résidence, Anne-Sophie Subilia reviendra en mars 2020, à la médiathèque de Foncine et dans les librairies Le Grenier Fort à Saint-Laurent-en-Grandvaux et Vents de Terre aux Rousses, présenter le livre *Neiges intérieures*, sur lequel elle a travaillé pendant sa résidence, et qui paraîtra en janvier aux Éditions Zoé.

→ **Fabienne Swiatly a été accueillie à Saint-Claude (Jura), durant 3 mois, de janvier à juin.**

Elle a effectué un programme d'interventions dense (23 séances), réparti à la fois entre des ateliers d'écriture et des collectes de mots et d'histoires, en lien avec l'association Saute-Frontière, maison de la poésie Transjurassienne, qui portait cette résidence.

Samedi 12 octobre, une restitution a été organisée à la Fraternelle de Saint-Claude et a réuni environ cinquante personnes. La question de la place de la langue à travers une autre langue connue ou possible était au cœur du projet de sa résidence.

Par ailleurs, la résidence 2018 de **Marie de Quatrebarbes** s'est poursuivie à **Belfort** du 6 au 11 février, du 4 au 9 mars et du 10 au 21 juin 2019.

2.2 AUTRES PROJETS DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE

En 2019, l'agence n'a pas reçu de sollicitation pour la mise en place de résidences hors dispositif régional.

2.3 COMMUNICATION DÉDIÉE

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre eux ou avec eux, l'agence a en outre mis en place, en 2019,

une page Facebook dédiée :

www.facebook.com/residencesauteursenBFC

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux alimentant simultanément la page. Les 3 autrices accueillies en 2019 ont largement nourri cette page durant leurs résidences.

3 - AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

3.1 PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2019, 2 280 élèves ont bénéficié d'actions d'éducation artistiques et culturelles portées par l'agence ou organisées en partenariat avec l'agence.

- > 63 rencontres d'auteurs en classes dans le cadre des Petites Fugues.
- 1 856 élèves bénéficiaires

> 2018/2019 : « Livre ou pas livre ? ».

Avec l'école élémentaire Champagne Saint-Nicolas (MS/GS, CP, CP/CE1), l'école des Peupliers (CE1 et CE2) et le groupe scolaire Saint-Cœur et Notre-Dame (MS/GS, CM2, 6^{ème}) à Beaune. En partenariat avec la bibliothèque municipale de Beaune.

Un appel à projets (« Résidences territoriales d'éducation artistique et culturelle ») de la DRAC et de la DAAC, financé par la DRAC.

- > 240 élèves bénéficiaires
- Cf. Rapport d'activité 2018.



Poursuite de la résidence avec Michel Liégeois et Marige Ott jusqu'en avril 2019. Une exposition mise en scène par Michel Liégeois et Marige Ott a eu lieu à la bibliothèque municipale de Beaune du 27 mai au 22 juin 2019. Elle présentait les réalisations des élèves en regard de livres patrimoniaux conservés à la bibliothèque municipale de Beaune.

Un moment privilégié de rencontre entre les parents, les enseignants, les enfants et les différentes personnes porteuses du projet.

150 personnes ont assisté au vernissage, parmi elles de nombreuses personnes issues de quartiers périphériques ne fréquentant pas la bibliothèque du centre-ville.

155 personnes sont venues visiter l'exposition par la suite en plus des classes participantes avec leurs enseignants.



> 2018/2019 : « Mémoires du travail ». Avec les classes de 2^{des} Bac Pro couture du lycée Prévert de Dole et 2 classes de 1^{ères} et BTS ponctuellement

Un projet artistique et culturel est financé par la DRAC et la DAAC.

- > 24 + 50 élèves bénéficiaires
- Cf. Rapport d'activité 2018.

Poursuite du projet et restitution au printemps sous la forme d'un défilé de mode.

> 2018/2019 : « Mon bestiaire : j'écris, je dessine, j'imprime ». Avec une classe de 6^{ème} générale, les classes SEGPA (6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) et ULIS du collège Jouffroy d'Abbans à Sochaux

Un projet artistique et culturel est financé par la DRAC et la DAAC.

- > 86 élèves bénéficiaires
- Cf. Rapport d'activité 2018.

Poursuite du projet et restitution le 21 juin sous la forme d'une exposition dans l'établissement ainsi qu'au sein de la médiathèque et des 2 musées partenaires.

> **2019/2020 : « Abestiaire : ici on apparaît mais on disparaît ». Avec les classes de 2^{des} Métiers de la mode du lycée Prévart de Dole**

Un projet artistique et culturel est financé par la DRAC et la DAAC.

> **24 élèves bénéficiaires**



© Lycée Prévart - Dole

Équipe enseignante impliquée : documentaliste coordinatrice et 3 professeurs (Lettres-Histoire ; Arts appliqués ; Couture).

Objectifs : déclinaison des 3 dimensions du parcours d'éducation artistique et culturelle à travers un programme interdisciplinaire articulant les lettres (circuit de l'information, identification et repérage des sources du patrimoine écrit animalier,...), les arts appliqués (construction d'une identité culturelle) et la couture.

Visites et actions prévues :

- visites de lieux culturels : Médiathèque du Grand Dole, Bibliothèque d'étude et de conservation à Besançon, Musée des Beaux-Arts de Besançon, Espace des Mondes polaires à Prémanon,
- intervention de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO),
- ateliers créatifs au lycée : atelier bandes dessinées avec l'auteur François Roussel, atelier illustration avec l'artiste Jessica Scaranello, réalisation d'impressions sur support papier ou tissu, réalisation d'un objet en couture en relation avec les productions écrites des ateliers,
- défilé de mode en avril 2020 à la Commanderie : « Ici, on imprime, on ne D'prime pas ».

3.2 PRÊTS DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET INTERVENTIONS DE L'AGENCE

> **3 expositions** sont mises à disposition et proposées au prêt par l'agence :

- « Comment un livre vient au monde ? » (Rue du Monde)
- « La laïcité en questions » (BnF)
- « Le siècle de Gutenberg : voyages aux temps des premiers imprimeurs » (ALL BFC - BM de Dole)

En 2019, l'exposition « Comment un livre vient au monde ? » a été prêtée à 2 établissements scolaires : collège d'Imphy (58) et collège Bachelard (Dijon, 21).

> Sur demande, déplacement d'un membre de l'équipe de l'agence au sein de classes (collèges et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

En 2019, intervention de l'agence au lycée Hippolyte-Fontaine de Dijon le 4 avril.

> **Malle pédagogique « Patrimoine écrit »**

En fin d'année 2019, l'agence a lancé la constitution d'une « malle pédagogique » dédiée au patrimoine écrit, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

Réalisée en 2 exemplaires, cette malle sera proposée au prêt courant 2020, à tout type de structure demandeuse.

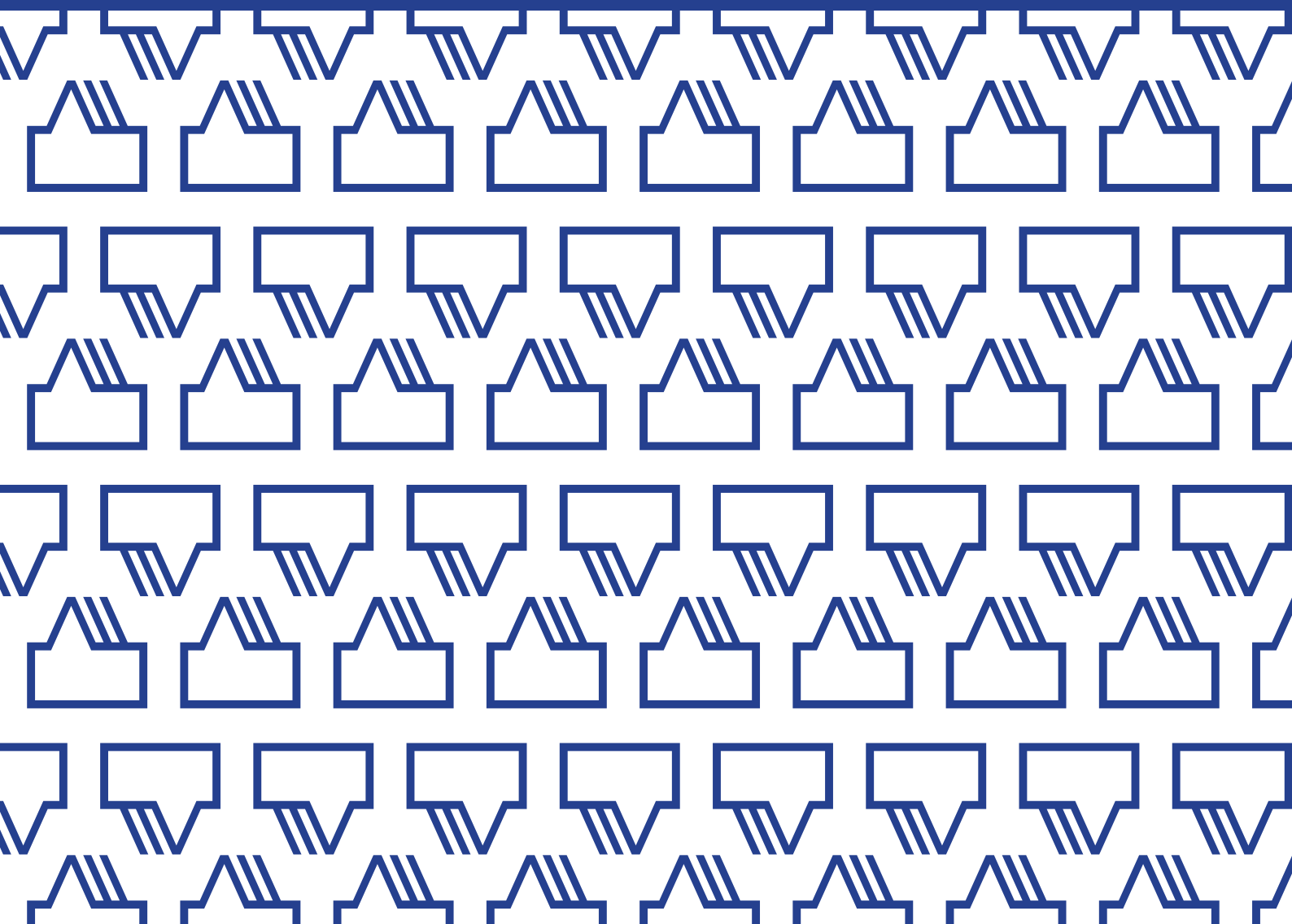
3.3 FACILE À LIRE

Dans le cadre du déploiement national du dispositif « Facile à lire », l'agence souhaite sensibiliser et accompagner les bibliothèques de la région à la lutte contre l'illettrisme (installation des espaces « Facile à lire », construction de partenariats avec le champ social, médiation, labellisation, financements...).

En 2019, l'agence a poursuivi sa veille sur ce dispositif, notamment par le biais de réunions d'information et de formation organisées par la Fill en direction de ses membres.

V

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



1 - BASES DE DONNÉES

Fusion, harmonisation et toilettage des bases de données des anciennes structures, en vue de créer **la base de données générale de l'agence**: un vaste chantier entamé en 2018 que l'agence achèvera en 2020.

2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 SITE INTERNET :

WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Mis en chantier fin 2018, le site Internet de l'agence sera lancé au premier semestre 2020.

Tout au long de l'année 2019, l'équipe de l'agence a travaillé à l'élaboration de l'arborescence du site, à la création de son contenu et aux allers/retours de correction des maquettes proposées par l'agence de développement du site.

Il a vocation à devenir **un centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence**. Il constituera un outil d'information dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision,
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités,
- au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.



2.2 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'agence porte aujourd'hui 3 opérations d'envergure, touchant un grand nombre de lieux, impliquant de nombreux partenaires, sur des durées relativement longues : Mon libraire, mon univers, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Les Petites Fugues.

Ces trois actions font chacune l'objet d'une **stratégie de communication spécifique** adaptée à leurs calendriers, objectifs et publics visés. À noter en particulier :

- des accès directs et permanents vers ces opérations sur le futur site Internet de l'agence,
- une future page dédiée pour Mon libraire, mon univers,
- une future page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté,
- des lettres d'information spéciales,
- www.lespetitesfugues.fr : un site Internet à part entière pour le festival.

2.3 LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Issue des informations mises en ligne sur le site et éditorialisée, la lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 046 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture. Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

> 28 lettres d'information envoyées en 2019

2.4 RÉSEAUX SOCIAUX

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

> 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

Sur laquelle l'agence relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation mais également lecteurs ou simples curieux). La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des deux événements majeurs portés par l'agence : Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

1 425 abonnés (+ 150 abonnés en 2019)

› **1 compte Twitter : https://twitter.com/ALL_BFC**

Permettant aux internautes de suivre l'agence, ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

625 abonnés (+ 110 abonnés en 2019)

› **1 compte Instagram: www.instagram.com/livrelecture_bfc**

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

400 abonnés (+ 60 abonnés en 2019)



3 - DOCUMENTATION

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- › Le **centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 2 fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel.
- › Le **centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

Afin de faire connaître les professionnels du livre et leurs activités, de participer à la surdiffusion de la production éditoriale régionale, d'élargir les publics des manifestations littéraires, de rapprocher le grand public des livres et de la lecture, l'agence développe des outils d'information, de sensibilisation et de valorisation auprès des professionnels, des institutions et du grand public. Pour la plupart, ces outils sont disponibles en ligne, sur les sites de l'agence et/ou les réseaux sociaux :

- › **Les annuaires des professionnels du livre** de la région : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et archives, manifestations littéraires, associations œuvrant pour le livre et la lecture ;
- › **Un répertoire indicatif national d'ateliers de reliure et de restauration, des centres et laboratoires régionaux, de quelques fabricants de produits de restauration ;**
- › **L'agenda régional des animations et manifestations** relatives au livre et à la lecture ;
- › **« Livre en vues » : des reportages vidéo pour découvrir les acteurs du livre et manifestations littéraires de la région.** Réalisés en partenariat avec l'agence de communication Les Archimèdes (Dijon).

Deux vidéos réalisées en 2019 :

→ « **Livre ou pas livre ?** », un reportage sur la résidence d'éducation artistique et culturelle (EAC) de Marige Ott, artiste plasticienne, et Michel Liégeois, animateur en arts plastiques dans des établissements scolaires de Beaune (21).

> 2 sessions de tournage en mars et mai / diffusion en juin sur la page Facebook de l'agence : **1 800 vues**



→ « **Les Petites Fugues : 18^{ème} édition** », un reportage sur le festival mettant en avant Nathalie Papin, autrice, lors d'une rencontre scolaire au Collège François-Mitterrand à Montsauche-lès-Settons (58), Anne Monfort, metteuse en scène lors de l'Intermezzo du festival au Conservatoire de Besançon (25) et Jacky Schwartzmann, auteur, lors d'une rencontre publique à la brasserie La Rente Rouge à Chargey-lès-Gray (70).

> 3 sessions de tournage en novembre / diffusion en janvier 2020 sur la page Facebook de l'agence : **1 060 vues**



© Johann Michalczak

BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2019



CHARGES : 1 110 451,61 €

			Réalisé	Voté en CA	Écart
Interface entre professionnels & institutions	82 577,52 €	Contribution partenariats institutionnels régionaux	10 236,52 €	12 467,95 €	-2 231,43 €
		Accompagnement dispositifs de soutien Région	4 376,69 €	5 650,91 €	-1 274,22 €
		Production de chiffres-clés, notes stratégiques et études	15 982,84 €	18 288,60 €	-2 305,76 €
		Accompagnement technique sur manif./opérations	46 667,78 €	43 953,00 €	2 714,78 €
		Présentation et promotion dispositifs publics et manif.	5 313,69 €	6 149,06 €	-835,37 €
Développement de la filière	262 580,77 €	Accompagnement & conseils aux professionnels	78 928,61 €	85 323,21 €	-6 394,60 €
		Formation & Journées d'étude	72 088,38 €	83 648,26 €	-11 559,88 €
		Dispositifs, opérations & outils de soutien	111 563,78 €	156 437,98 €	-44 874,20 €
Coopération professionnelle & interprofessionnelle	55 517,49 €	Concertation professionnelle & interprofessionnelle	13 212,31 €	18 691,46 €	-5 479,15 €
		Coopération documentaire	38 733,44 €	35 656,86 €	3 076,58 €
		Croisements & Hybridations	3 571,73 €	8 136,68 €	-4 564,95 €
Dynamique des territoires & diversification des publics	269 610,90 €	Les Petites Fugues	228 552,78 €	256 789,15 €	-28 236,37 €
		Auteurs en résidences	6 373,47 €	12 871,15 €	-6 497,68 €
		Autres actions d'éducation ou d'animation culturelles	34 684,66 €	26 773,96 €	7 910,70 €
Stratégies de communication & ressources	96 755,09 €	Communication institutionnelle & événementielle	34 023,22 €	42 682,93 €	-8 659,71 €
		Stratégie numériques & Ressources	44 550,36 €	45 038,21 €	-487,85 €
		Valorisation interprofessionnelle tous supports	18 181,51 €	20 329,95 €	-2 148,44 €
Fonctionnement	343 409,84 €	Locaux	56 852,23 €	59 776,40 €	-2 924,17 €
		Administratifs	31 681,02 €	35 066,53 €	-3 385,51 €
		Equipements	26 384,21 €	31 400,00 €	-5 015,79 €
		Déplacements & frais divers	39 162,67 €	42 178,00 €	-3 015,33 €
		Charges diverses	36 416,74 €	18 025,00 €	18 391,74 €
		Suite fusion	32 718,90 €	10 500,00 €	22 218,90 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	120 194,07 €	142 259,30 €	-22 065,23 €
			1 110 451,61 €	1 218 094,55 €	-107 642,94 €

RECETTES : 1 165 154,04 €

		Réalisé	Voté en CA	Écart	
Subventions	1 107 073,27 €	DRAC	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions exceptionnelles	28 483,04 €	6 800,00 €	21 683,04 €
		Conseil régional	505 200,00 €	505 200,00 €	0,00 €
		Conseil régional - Échappée littéraire	42 890,18 €	40 000,00 €	2 890,18 €
		Sub. et mécénat Petites Fugues	60 500,05 €	75 000,00 €	-14 499,95 €
		BnF	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Participations	17 202,75 €	Participation formations	1 295,75 €	1 000,00 €	295,75 €
		Adhésions	15 907,00 €	14 000,00 €	1 907,00 €
Transfert de charges	8 659,41 €	Remboursement formations	5 656,36 €	2 000,00 €	3 656,36 €
		Divers	3 003,05 €	0,00 €	3 003,05 €
Produits divers	5 312,61 €	Intérêts financiers + Remboursements cautions	5 312,61 €	0,00 €	5 312,61 €
Fonds propres	0,00 €			52 500,55 €	-52 500,55 €
Fonds dédiés	26 906,00 €	Mission signalement MC Pasquet	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
		Résidence territoriale à Beaune*	0,00 €	9 000,00 €	-9 000,00 €
		Site Internet	8 700,00 €	7 390,00 €	1 310,00 €
		Petites Fugues en Morvan 2019*	0,00 €	17 000,00 €	-17 000,00 €
		Suite fusion	10 502,00 €	10 500,00 €	2,00 €
		Accomp. management	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
		Fin du Contrat territorial	1 704,00 €	1 704,00 €	0,00 €
		1 165 154,04 €	1 218 094,55 €	-52 940,51 €	

* Reclassement comptable (DRAC - Actions exceptionnelles) et surplus reporté en 2020

RÉSULTAT : 54 702,43 €

BILAN FINANCIER 2019*

* Premier comparatif possible
entre les 2 premières années
comptables complètes de
l'agence



1 - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 165 154 € :

CATÉGORIES DE PRODUITS	2019	2018
Subventions (A)	1 107 073 €	1 067 302 €
- DRAC	488 483 €	488 946 €
- CRBFC	548 090 €	514 804 €
- BnF	10 000 €	11 452 €
- Sofia	12 000 €	10 000 €
- CNL	34 000 €	34 000 €
- Conseils départementaux	9 500 €	8 100 €
- Mécénat	5 000 €	0 €
RECETTES PROPRES (B)	17 203 €	31 778 €
- Adhésions	15 907 €	15 251 €
- Participations (formations et autres pdts annexes)	1 296 €	16 527 €
TRANSFERT DE CHARGES (C)	8 659 €	4 793 €
REPRISES PROVISION RISQUE DE REVERSEMENT (D)	0 €	13 222 €
Produits divers gestion courante	105 €	-6 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 133 040 €	1 117 089 €
PRODUITS FINANCIERS	1 217 €	994 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 991 €	1 818 €
REPRISES/ENGAGEMENT À RÉALISER	26 906 €	27 871 €
	1 165 154 €	1 147 772 €

→ Une augmentation des recettes s'élevant à 17 000 € entre 2018 et 2019 (1,50 %), équivalant à une relative stabilité.

(A) Subventions : hausse de 40 000 €

	2019	2018	COMMENTAIRE
DRAC (Fonctionnement)	460 000 €	457 420 €	Stabilité
DRAC (AAP Résidence territoriale)	9 760 €	240 €	Action débutée en 2018, achevée en 2019
DRAC (Formation continue)	0 €	36 260 €	Subvention exceptionnelle perçue par ACCOLAD fin 2017 (devenue PCA* en 2018)
DRAC (EAC-Patrimoine)	2 867 €	3 027 €	Stabilité
DRAC (Signalement)	5 923 €	0 €	Subvention DRAC perçue fin 2019 pour un lancement de l'opération en 2020
DRAC (Les Petites Fugues - Morvan)	9 933 €	3 000 €	Subvention DRAC perçue fin 2018 (20 000 €) pour une réalisation en 2019 et 2020
CRBFC (Fonctionnement)	505 200 €	505 200 €	Stabilité
CRBFC (Échappée Littéraire)	42 890 €	9 604 €	Changement de comptabilisation (écriture comptable) en 2019
Départements (Les Petites Fugues)	10 500 €	8 100 €	Augmentation des subventions des CD 70 et 39
BnF (Pôle associé régional)	10 000 €	11 452 €	Stabilité
Sofia (Les Petites Fugues)	12 000 €	10 000 €	Augmentation en 2019
CNL (Les Petites Fugues)	34 000 €	34 000 €	Stabilité
Fondation Orange (Les Petites Fugues - Morvan)	5 000 €	0 €	Première demande de mécénat en 2019

* PCA = Produit constaté d'avance

(B) Recettes propres : baisse de 15 000 €

- 15 231 € versés par la DRAC, commanditaire, en 2018, pour le déménagement de la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Saint-Claude.

(C) Transfert de charges : hausse de 4 000 €

- 3 000 € d'indemnités de prévoyance perçus suite à l'arrêt de travail de la directrice du secteur Vie littéraire & Développement de la lecture, retraités puis versés en salaires par la suite.

(D) Reprise de provision pour risque de reversement : baisse de 13 000 €

- 13 222 € de reprise de provisions pour risque de reversement de subventions.

(Dépense subventionnable non atteinte en 2017, une provision avait donc été comptabilisée. Les partenaires publics avaient exempté l'agence de ce reversement et autorisé une reprise en 2018).

2 - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 110 451 € :

CATÉGORIES DE DÉPENSES	2019	2018
Autres achats et charges externes (A)	411 661 €	435 675 €
Impôts et taxes	26 817 €	26 308 €
Salaires et traitements (B)	406 940 €	402 520 €
Charges sociales (B)	166 605 €	186 703 €
Amortissements et provisions	7 632 €	7 452 €
Engagements à réaliser	21 250 €	26 906 €
Autres charges (C)	51 868 €	44 317 €
Charges exceptionnelles	17 549 €	18 914 €
Impôts	129 €	138 €
	1 110 451 €	1 148 933 €

→ Une baisse des charges s'élevant à 39 000 € entre 2018 et 2019 (3,50 %), équivalant à une relative stabilité.

(A) Autres achats et charges externes : baisse de 24 000 €

1. Frais liés aux actions :

Des actions aux coûts importants sont reconduites chaque année :

	2019	2018	COMMENTAIRE
Les Petites Fugues	132 000 €	102 000 €	Extension dans le Morvan en 2019
Patrimoines Écrits en BFC	29 000 €	31 000 €	Stabilité
Échappée Littéraire	39 000 €	26 000 €	Se déroule sur l'année scolaire, non civile, d'où une variation chaque année pour la comptabilité de l'agence
Mon Libraire Mon Univers	13 000 €	37 000 €	Évolution du dispositif en 2019 et lancement en milieu d'année
Salons divers	14 000 €	23 000 €	Suppression du stand au salon de Genève en 2019
Total	227 000 €	219 000 €	Stabilité globale
Quote-part du total « autres achats et charges externes »	55 %	50 %	

D'autres actions sont des réalisations ponctuelles. Exemples :

En 2018 :

- Étude sur les libraires en Bourgogne (8 000 €)
- Déménagement des collections de la bibliothèque de Saint-Claude (13 000 €)

En 2019 :

- Projet EAC - Résidence territoriale à Beaune (9 000 €)
- Malle pédagogique patrimoine écrit (13 000 €)
- Site Internet de l'agence (8 000 €)

2. Frais de fonctionnement :

Globalement, les frais de locations (mobilières et immobilières), les assurances, les charges locatives et les entretiens divers sont stables : 104 000 € en 2019 contre 101 000 € en 2018.

De même, les frais de déplacements des salariés, intervenants et administrateurs sont globalement comparables : 72 000 € en 2019, contre 75 000 € en 2018.

À noter :

17 000 € en moins, liés au salaire de l'administratrice de l'agence, intégrée pleinement à l'effectif de l'agence (donc masse salariale) à compter de juillet 2018. Jusqu'à cette date, celle-ci ne travaillait qu'à temps partiel pour l'agence (50 %) et était mise à disposition par un groupement d'employeurs. Sa rémunération pesait ainsi sur les charges de fonctionnement de l'agence (prestation), non sur la masse salariale.

(B) Masse salariale : hausse de 4 000 € de salaires et baisse de 20 000 € de charges sociales

MOUVEMENTS 2019	MOUVEMENTS 2018
Mars : Embauche d'une chargée de mission (Communication événementielle & Bases de données)	Juillet : Passage à temps plein de l'administratrice et intégration à l'effectif
Avril : Embauche d'un assistant sectoriel (Vie littéraire & Développement de la lecture)	Août : Départ (démission) d'une chargée de mission (Information & Communication)
Mai : Départ (rupture conventionnelle) d'une directrice de secteur (Vie littéraire & Développement de la lecture)	Septembre : - Départ (rupture conventionnelle) d'un assistant technique (Formation & Information) - Passage de mi-temps à temps plein d'une chargée de mission (Patrimoine écrit & Lecture publique)
	Octobre : Embauche de 2 assistants Petites Fugues (CDD)

Les mouvements de personnels se compensent entre 2018 et 2019, ne portant la variation qu'à 4 000 €, soit 1 % de la totalité des frais de salaires (407 000 €). La baisse importante des cotisations sociales, quant à elle, est due aux arrêts maladie puis au départ de la directrice de secteur Vie littéraire & Développement de la lecture.

En 2018, la salariée a été présente jusqu'à la fin du mois de novembre. De novembre 2018 à mai 2019, la salariée a été arrêtée, jusqu'à la fin de la procédure de rupture conventionnelle, intervenue fin mai 2019. L'employeur ne subrogeant plus à la Sécurité sociale passés 90 jours d'arrêt maladie sur 12 mois glissants, les charges sociales relatives à ce salaire s'en sont trouvées largement amoindries (cotisations : 3 000 € en 2019, contre 22 000 € en 2018).

(C) Autres charges : hausse de 8 000 €

Cette augmentation est exclusivement liée aux droits d'auteurs :

+ 3 000 € pour les Petites Fugues, dus notamment à l'extension du festival dans le Morvan,

+ 5 000 € pour L'Échappée littéraire, dus au décalage de calendrier, l'action se déroulant sur l'année scolaire, non civile.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





Association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET: 834 642 431 00045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le page 1 de l'annexe des comptes annuels concernant « Les Evènements significatifs postérieurs à la clôture ».

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saône, le 20 Mai 2020
Le Commissaire aux Comptes

SARL AGILIANCE AUDIT,
Représentée par :
Alexine GOUX
Mandataire social



AGILIANCE AUDIT
2 rue de la Croix de Mission
25660 SAÛNE
Tél. 03 81 25 56 37
Courriel : audit@agiliance.fr
Siren : 818 047 987 - FR 32 818 047 987

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÛNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	74 763	74 725	38	269	231	85.99	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	5 720	5 720					
	Autres immobilisations corporelles	59 768	46 111	13 657	14 886	1 229	8.26	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations				30	30	100.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 057		2 057	3 665	1 608	43.86		
Total I	142 308	126 556	15 752	18 850	3 098	16.43		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	230		230	1 250	1 020	81.60	
	Autres créances	123 979		123 979	106 348	17 631	16.58	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	479 532		479 532	449 439	30 093	6.70		
Charges constatées d'avance (3)	14 200		14 200	7 512	6 687	89.02		
Total III	617 941		617 941	564 549	53 392	9.46		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	760 249	126 556	633 693	583 399	50 294	8.62		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF



		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
				31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres								
	Fonds associatifs sans droit de reprise			199 814		199 814			
	Ecarts de réévaluation								
	Réserves :								
	Réserves statutaires ou contractuelles			11 527		11 527			
	Réserves réglementées								
	Autres réserves			27 969		29 130	1 161	3.98	
	Report à nouveau								
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)			54 702		1 161	55 863	NS	
	Autres fonds associatifs								
	Fonds associatifs avec droit de reprise :								
	Apports								
	Legs et donations								
Résultats sous contrôle de tiers financeurs									
Ecarts de réévaluation									
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			810		1 343	533	39.68		
Provisions réglementées									
Droit des propriétaires									
Total I			294 823		240 654	54 169	22.51		
	Comptes de liaison								
	Total II								
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques			141 596		127 970	13 626	10.65	
	Provisions pour charges								
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			21 250		26 906	5 656	21.02	
	Fonds dédiés sur autres ressources								
Total III			162 846		154 876	7 970	5.15		
DETTES (I)	Emprunts obligataires								
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)								
	Emprunts et dettes financières divers								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			33 658		23 753	9 905	41.70	
	Dettes fiscales et sociales			92 984		108 753	15 769	14.50	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
	Autres dettes								
Instruments de trésorerie									
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			49 382		55 363	5 981	10.80	
	Total IV			176 024		187 869	11 845	6.31	
	Ecarts de conversion passif (V)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)				633 693		583 399	50 294	8.62	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

126 642

132 506

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	17 203		31 778		14 575	45.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 107 073		1 067 302		39 771	3.73
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 659		18 015		9 356	51.93
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	105		6		110	NS
Total I	1 133 040		1 117 089		15 951	1.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	411 661		435 675		24 014	5.51
Impôts, taxes et versements assimilés	26 817		26 308		510	1.94
Salaires et traitements	406 941		402 520		4 421	1.10
Charges sociales	166 604		186 703		20 099	10.77
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 632		7 452		181	2.42
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	13 626		17 794		4 168	23.42
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	51 868		44 317		7 551	17.04
Total II	1 085 150		1 120 769		35 618	3.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	47 890		3 679		51 569	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 217		994		224	22.51
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 217		994		224	22.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 217		994		224	22.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 107		2 686		51 793	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	220		1 285		1 065	82.88
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 771		533		3 238	607.42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	3 991		1 818		2 173	119.51
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	685		521		164	31.45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 238		599		2 639	440.66
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	3 923		1 120		2 803	250.26
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	68		698		630	90.25
Impôts sur les bénéfices (IX)	129		138		9	6.52
Total des produits (I+III+V+VII)	1 138 248		1 119 901		18 347	1.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 089 202		1 122 026		32 825	2.93
Solde intermédiaire	49 046		2 126		51 172	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26 906		27 871		965	3.46
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	21 250		26 906		5 656	21.02
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	54 702		1 161		55 863	NS



PROJET 2020

VERSION D'AVRIL 2020*


« ALLIER LE PESSIMISME
DE L'INTELLIGENCE
À L'OPTIMISME DE
LA VOLONTÉ. »

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, 1948

* Compte tenu de la situation sanitaire relative à la COVID-19 intervenue au mois de mars 2020, et de ses conséquences sur l'activité de l'agence et de ses usagers, certaines actions sont ou seront annulées, reportées ou transformées, **[ainsi notifiées]** dans ce document.



SOMMAIRE

- p.59  **I - INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS**
- 1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX
 - 2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
 - 3 - VEILLE & OBSERVATION
 - 4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS
 - 5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL
 - 6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

p.62  **II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

- 1.1 - Économie du livre
- 1.2 - Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3 - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

2 - FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

- 2.1 - Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2 - Formations spécifiques
- 2.3 - Catalogue régional de formations dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit
- 2.4 - Journées d'information et d'étude interprofessionnelles

3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

- 3.1 - Économie du livre
 - 3.1.1 - Édition
 - › Aide à la mobilité et à la diffusion pour les éditeurs
 - › Soutien aux actions de promotion d'un catalogue
 - › Catalogue des nouveautés
 - 3.1.2 - Librairie: « Mon libraire, mon univers »
- 3.2 - Bibliothèques & Patrimoine écrit
 - 3.2.1 - « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté »
- 3.3 - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
 - 3.3.1 - Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région
 - 3.3.2 - Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

p.67

III - COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

- 2.1 - Plan de signalement des collections patrimoniales dans le Catalogue Collectif de France (CCFr)
- 2.2 - Le Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)
- 2.3 - La Bibliothèque bourguignonne
- 2.4 - La Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (BnssB)
- 2.5 - Les plans de conservation partagée
 - 2.5.1 - Les collections pour la jeunesse
 - 2.5.2 - Les périodiques

3 - CROISEMENTS & HYBRIDATIONS

p.70

IV - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

1 - LES PETITES FUGUES

2 - AUTEURS EN RÉSIDENCES

- 2.1 - Les bourses de résidence du Conseil régional
- 2.2 - Autres projets de résidence sur le territoire
- 2.3 - Communication dédiée

3 - AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

- 3.1 - Partenariats pour l'éducation artistique et culturelle
- 3.2 - Prêts de matériel pédagogique et interventions de l'agence
- 3.3 - Facile à lire

p.73

V - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

1 - BASES DE DONNÉES ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

- 2.1 - Site Internet : www.livre-bourgognefranche-comte.fr
- 2.2 - Communication événementielle
- 2.3 - Lettre d'information électronique
- 2.4 - Réseaux sociaux

3 - DOCUMENTATION

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS



I INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS

Outil de mise en œuvre des politiques publiques en faveur du livre et de la lecture, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté se veut lieu de réflexion, de dialogue et d'expertise partagés entre les professions du livre, les institutions et les pouvoirs publics sur les 8 départements de la région.

1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX

› Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Le dispositif des « pôles associés régionaux » a été créé dans la première moitié des années 2000, lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture.

L'objectif est de **valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par le recensement, le signalement et la valorisation numériques de leurs collections patrimoniales.**



En 2020 : démarrage de la nouvelle convention quinquennale 2020-2024. Cf. ci-après

2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

› Participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourse de création ou bourse de résidence).

› Production d'un avis technique pour les dossiers d'aides aux librairies.

3 - VEILLE & OBSERVATION

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire **chiffres-clés, notes stratégiques et autres indicateurs d'aide à la décision publique.**

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener des études spécifiques.

› En 2020, l'agence souhaite commencer à produire les « chiffres-clés du livre en Bourgogne-Franche-Comté » (auteurs, édition, librairies, bibliothèques et manifestations

littéraires), pour une première publication en 2021. Issues pour l'essentiel des chiffres collectés par l'agence sur la base de critères et indicateurs nationaux, certaines de ces données pourront demander à être complétées ou affinées à l'aide de brefs sondages envoyés aux professionnels.

› [COVID-19 | En mars 2020, aux côtés d'autres structures régionales pour le livre réunies au sein de la Fill (cf. ci-après), l'agence a lancé une « enquête d'impact de la situation sanitaire sur la filière livre ». Les données recueillies veulent servir à ajuster les réponses à apporter aux acteurs de la filière du livre en région.]

4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'agence met son ingénierie à la disposition de partenaires publics et, pour l'Échappée littéraire notamment, effectue le portage financier d'une partie de l'opération.

› **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional : novembre à mai.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue et le séjour de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2019/2020

- *Celle qui attend*, Camille Zabka - L'Iconoclaste
- *Les Photos d'un père*, Philippe Beyvin - Grasset
- [COVID-19 | 2^{ème} tournée annulée]
- *Helstrid*, Christian Léourier - Le Béliat
- [COVID-19 | Tournée annulée]
- *Les Métèques*, Denis Lachaud - Actes Sud
- *NOIRE, la vie méconnue de Claudette Colvin*, Émilie Plateau - Dargaud
- *Un anglais dans mon arbre*, Olivia Burton & Mahi Grand - Denoël
- *Une femme sauvage*, Tom Tirabosco - Futuropolis
- *A comme Eiffel*, Martin Trystram & Xavier Coste - Casterman

› **Résidence d’auteur croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat** (sélection de l’auteur de Bourgogne-Franche-Comté bénéficiaire): août.
L’agence est missionnée par le Conseil régional (Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence) pour la mise en œuvre de ce dispositif: rédaction et diffusion de l’appel à candidature dédié à l’auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat grâce à l’appui d’un groupe de professionnels constitués en commission.

› **Le Marché des éditeurs**, dans le cadre de la manifestation **Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon: le 6 juin.
En partenariat avec la Ville de Dijon, l’agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté à ce marché annuel.

[COVID-19 | Marché reporté au 12 septembre]

› **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon: du 18 au 20 septembre.
En partenariat avec le Grand Besançon, l’agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL

L’agence se fait le relais de l’ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux: dispositifs d’aide publics, appels à projets, appels à candidatures, etc. auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L’agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant, voire incitant, les professionnels de la région à s’y inscrire: Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

De statut associatif, la Fédération rassemble au sein d’un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation:

- des structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre),
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l’État, la Fill est un espace d’observation, de débat, d’analyse, de proposition et d’action et offre des outils pertinents pour l’élaboration de politiques culturelles innovantes.

Pour réaliser ses missions, la Fédération s’organise autour d’un centre de ressources, de commissions thématiques et de projets transversaux, et organise séminaires et journées d’étude.

L’Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill. À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques: commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire, Information & Communication et Développement des publics.

C’est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l’agence consolide son rôle d’interface entre les institutions et les professionnels.

Premiers projets Fill 2020 auxquels l’agence participera ou contribuera:

- chiffres-clés du livre: l’ensemble des structures régionales pour le livre adhérentes pourraient verser leurs chiffres-clés régionaux à la Fill, en vue d’une synthèse nationale publiée en 2021,
- suite de l’accompagnement de la *Charte nationale des manifestations littéraires*,
- formation relative à l’accompagnement des auteurs par les structures régionales pour le livre,
- publication d’un dossier documentaire consacré à l’EAC,
- à l’étude: journée sur les plans de conservation partagée des périodiques et refonte du « qui conserve quoi » pour les plans de conservation des fonds jeunesse,
- [COVID-19 | Mars 2020: Enquête d’impact de la situation sanitaire sur la filière livre]



II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Observatrice privilégiée forte d'une position intermédiaire, entre État et collectivités territoriales d'une part, et professionnels d'autre part, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un atout essentiel: une fine connaissance des professionnels et du territoire dans lequel elle œuvre, et ainsi un haut degré d'expertise. Cette dernière est renforcée par la veille permanente et partagée menée par l'équipe, qui lui permet de recueillir quotidiennement des données stratégiques, ainsi que par son implication dans des institutions ou réseaux nationaux.

Cette position unique et cette expertise transversale constituent un avantage décisif pour l'agence lorsqu'il s'agit de conseiller, orienter ou professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture. Elle peut en effet proposer un accompagnement collectif ou individuel à des degrés divers, balayant tout à la fois les secteurs, les niveaux d'intervention, les dispositifs, la formation, les réseaux professionnels ou encore les outils. Une approche qui correspond bien à la réalité et aux mutations d'un secteur qui tend lui-même à se décloisonner.

1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 – ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir.**

Création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :

- accueil et suivi individuel,
- information sur le secteur, le contexte régional ou local,
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

› **Accompagnement spécifique renforcé :**

diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

1.2 – BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel de conservation, de valorisation et de médiation (aspirateurs à filtre absolu, thermo hygromètres, lutrins, malle pédagogique...) ; mise en réseau, etc. :

- › **Pour la conservation** préventive, curative et **la restauration** des collections patrimoniales
- › **Pour le signalement et la valorisation** des collections, **la numérisation** de documents, **leur médiation et diffusion**
- › Dans le cadre de projets **de construction, de réhabilitation** de bibliothèques ou **d'aménagements** de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales)
- › **Diagnostic et conseils** sur la sécurité des collections
- › Dans le cadre **d'actions d'animation**

L'agence accompagne ou poursuit par ailleurs son accompagnement auprès des bibliothèques sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

1.3 – AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- › **Orientation éditoriale et juridique** des auteurs
- › **Accompagnement administratif** sur la question de la rémunération des auteurs
- › **Aide au montage de projets et animations** liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.)
- › **Soutien à la professionnalisation** des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité via une «Charte nationale des manifestations littéraires» conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill (cf. ci-avant) en 2019, en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, etc.)

2 – FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

2.1 – RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations.

2.2 – FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Mise en œuvre d'un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines feront l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes.

› Auteurs & diffuseurs

→ « **Droits d'auteur, rémunération, déclarations sociale et fiscale : on vous dit tout !** », le 16 avril à Besançon, en partenariat avec la Société des gens de lettres (SGDL). Formation dispensée par François Nacfer, responsable de la formation, et Ambre Morvan, juriste.

[COVID-19 | Reportée]

› Édition

→ « **Choisir ses couvertures, mode d'emploi** », les 23 et 24 juin à Dijon, animée par Françoise Geoffroy-Bernard, consultante cabinet Axiales.

→ Autres formations : programmation en cours.

› Librairie

→ « **Piloter son activité** », les 5 et 6 mars à Dijon, organisée en partenariat avec l'Institut national de formation de la librairie et animée par Bertrand Picard, consultant.

Nombre de participants : 7

→ « **Dynamiser son rayon Sciences humaines et sociales** », les 18 et 19 mai (dates à confirmer) à Besançon, organisée en partenariat avec l'Institut national de formation de la librairie et animée par Vincent Chanson.

› Lecture publique

→ « **Quel accès au livre et à la lecture pour les personnes en situation de handicap ?** », les 6 et 7 février à Dijon, organisée en partenariat avec les éditions Les Doigts Qui Rêvent.

Nombre de participants : 41

→ « **La médiation des livres tactiles** », le 16 mai à Chalon-sur-Saône, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, animée par Solène Négrerie, responsable de création et de design tactile aux éditions Les Doigts Qui Rêvent.

[COVID-19 | Reportée ou annulée]

› Patrimoine écrit

→ **Atelier « Provenances »** consacré à l'identification et la provenance des manuscrits arabes conservés en région, le 30 janvier à Besançon, animé par Marie-Claire Waille, conservatrice à la bibliothèque municipale classée de Besançon, et Muriel Roiland de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT).

Nombre de participants : 12

→ « **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le patrimoine écrit, sans jamais oser le demander ! Initiation à la gestion d'un fonds patrimonial** », le 13 mars à Dijon, animée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante.

Nombre de participants : 16 (5 annulations de dernière minute en raison de la situation sanitaire)

→ « **Présentation du Catalogue Collectif de France (CCFr)** », le 26 mars à Dijon, animée par Véronique Falconnet, cheffe de service du CCFr à la Bibliothèque nationale de France.

[COVID-19 | Reportée]

→ « **Le classement des archives en bibliothèque** », le 9 avril à Mâcon, animée par Marie-Claire Waille, conservatrice à la bibliothèque municipale classée de Besançon.

[COVID-19 | Reportée]

→ **Atelier « Provenances »**, le 3 décembre à Dijon, animé par Mathilde Siméant, bibliothécaire à la bibliothèque municipale classée de Dijon.

→ Sous réserve (date et lieu à déterminer) : « **Se former à l'outil de catalogage en EAD TAPIR** », animée par la Bibliothèque nationale de France.

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues (cf. ci-après) s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

2.3 – CATALOGUE RÉGIONAL DE FORMATIONS DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime **un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté** : CNFPT, Bibliest, bibliothèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est le lieu d'échanges sur les pratiques, en termes de plans de formation, de périmètres d'intervention des divers organismes de formation, de publics et de ressources, et celui de la réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux menés par le comité de pilotage depuis sa création fin 2018 aboutiront à la mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, courant 2020. Ce nouvel outil est pensé

pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région lors de l'enquête diffusée en février 2019 par l'agence, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations. Les réflexions concernant l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales et l'élaboration d'une base de données de formateurs, correspondant à 2 des 4 axes de travail définis par le comité de pilotage, se poursuivront en 2020.



Une troisième réunion du comité de pilotage s'est tenue le 21 janvier à Dijon et a notamment permis de définir un calendrier de travail pour 2020 :

- d'ici au printemps : envoi de la maquette du catalogue de formations par l'ALL et validation par le comité de pilotage,
- automne (sous réserve) : mise en ligne du catalogue commun de formation,
- d'ici à l'automne : réunion du sous-groupe de travail « Base de données des formateurs » et sollicitation des 8 bibliothèques départementales pour l'harmonisation des formations de base,
- fin d'année : 4^{ème} réunion du comité de pilotage.

2.4 – JOURNÉES D'INFORMATION ET D'ÉTUDE INTERPROFESSIONNELLES

L'agence organise des journées d'information et d'étude professionnelles sur des sujets intéressants et nourrissants l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière. Les thématiques développées et étudiées dans ce cadre sont le plus souvent en prise directe avec l'actualité (juridique, économique, technique, éditoriale professionnelle, etc.) et l'évolution des métiers. L'intérêt de cette offre est en outre l'ouverture sur l'interprofession, qui permet aux professionnels du livre de croiser leur expérience et leur savoir-faire.

→ « **Quel accès au livre et à la lecture pour les personnes en situation de handicap ?** », les 6 et 7 février à Dijon, organisée en partenariat avec les éditions Les Doigts Qui Rêvent. Cf. ci-avant.

Public visé : bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels du handicap et tout médiateur en contact avec un public en situation de handicap.

Nombre de participants : 41

→ « **Droits d'auteur, rémunération, déclarations sociale et fiscale : on vous dit tout !** », le 16 avril à Besançon, en partenariat avec la Société des gens de lettres (SGDL).

Formation dispensée par François Nacfer, responsable de la formation, et Ambre Morvan, juriste. Cf. ci-avant.

Public visé : auteurs et diffuseurs (éditeurs, libraires, organisateurs de manifestations littéraires, bibliothécaires, enseignants, et tout porteur de projet amené à rémunérer des auteurs).

[COVID-19 | Reportée]

→ « **La médiation des livres tactiles** », le 16 mai à Chalon-sur-Saône, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, animée par Solène Négrerie, responsable de création et de design tactile aux éditions Les Doigts Qui Rêvent. Cf. ci-avant.

Public visé : bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels du handicap et tout médiateur en contact avec un public en situation de handicap.

[COVID-19 | Reportée ou annulée]

→ « **Transfert de la compétence culture aux intercommunalités et mise en œuvre opérationnelle pour les bibliothèques** », les 8 et 9 octobre (lieu à déterminer), organisée en partenariat avec le CNFPT et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Public visé : bibliothécaires, directeurs-rices ou agents de services culturels au sein d'une collectivité, élus.

→ « **Patrimoine écrit durable ? Comment et pourquoi conserver ? Comment et pourquoi transmettre ?** », 1^{re} quinzaine d'octobre à Dijon, organisée en partenariat avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture) et, sous réserve, la BnF.

Public visé : bibliothécaires, archivistes, médiateurs du livre ou du patrimoine, et toutes personnes en charge des collections patrimoniales et archivistiques accessibles au public.

3 – DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

→ Aide à la **mobilité et la diffusion** pour les éditeurs. L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs sur ces salons et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.

En 2020, l'agence reconduira son accompagnement sur les 6 salons suivants :

- **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, du 3 au 5 avril
[COVID-19 | Annulé]
- **Forum du livre** à Saint-Louis, du 15 au 17 mai
[COVID-19 | Annulé]
- **Marché de la Poésie** à Paris, du 10 au 14 juin
- **Salon de la revue** à Paris, en octobre (dates à confirmer)
- **Salon L'Autre livre** à Paris, du 13 au 15 novembre
- **Festival du livre de Colmar**, 21 et 22 novembre

› Soutien aux actions de promotion d'un catalogue

L'agence poursuivra sa réflexion sur l'opportunité de mettre en œuvre à partir de 2020 un dispositif de soutien aux tournées d'éditeurs, accompagnés d'un auteur et/ou d'un artiste dont le travail permet d'éclairer l'œuvre ou l'ouvrage d'un ou plusieurs auteurs du catalogue de la maison dans les librairies, bibliothèques ou tout autre lieu d'accueil envisagé de la région.

› Catalogue des nouveautés

Le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est pensé comme un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

- **Catalogue 2019-2020**

[COVID-19 | Diffusion papier reportée]

- **Catalogue 2020-2021**

L'agence lancera au second semestre la confection du catalogue 2020-2021 en s'appuyant sur la contribution active des éditeurs.

3.1.2 Librairie : « Mon libraire, mon univers »



À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

« Mon libraire, mon univers » est une **bannière régionale fédératrice** et une identité graphique déclinée en supports de communication. C'est aussi un **dispositif partenarial de soutien au programme d'animation** tout au long de l'année, porté par l'agence, à destination des librairies. Entré en vigueur en juin 2019 et encore peu mobilisé au cours des premiers mois de son application, ce dispositif devrait monter en puissance en 2020.

3.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

3.2.1 « Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté »

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (4 mois environ, de juin à octobre), qu'elle a initiée et coordonne.**

Thématique 2020 : « la nature »

L'agence mettra en œuvre une **large communication** sur l'événement et valorisera ainsi les établissements partenaires : un programme papier imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, des affiches et jeux de cartes postales, des lettres d'information électroniques dédiées, une stratégie d'animation des réseaux sociaux avant, pendant et après la manifestation, un relais auprès de la presse, etc.

56 établissements se sont inscrits à l'opération en 2020.

[COVID-19 | Plusieurs abandons en mars et avril]

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région

En 2021, l'agence souhaite publier un nouvel outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité » : le **répertoire enrichi des écrivains, illustrateurs et traducteurs de la région**. Celui-ci sera assorti d'un « guide de bonne conduite pour l'accueil d'un auteur », de fiches pratiques et/ou liens utiles.

Ce chantier sera ainsi lancé en 2020 : recensement des auteurs, collecte des éléments biobibliographiques ainsi que des interventions qu'ils sont à même de proposer, public(s) au(x)quel(s) ils souhaitent s'adresser, etc.

3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas. En 2020, l'agence soutiendra exceptionnellement un projet de lecture poétique musicale autour d'un tableau de Gustave Courbet, en lien avec le poète François Migeot et les éditions de L'Atelier du Grand Tétras, qui se tiendra en juin à la Ferme Courbet de Flagey.



III

COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

© Aaron Ang

L'agence a vocation à rassembler et, autant que possible, fédérer les acteurs d'un même métier ou l'interprofession autour de projets coopératifs dépassant les logiques de concurrence qui existent parfois entre eux.

La capacité de l'agence à mettre en relation des acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents via un projet ou « simplement » un objectif commun, est un enjeu spécifique qui se révèle souvent très productif.

Au-delà de tout corporatisme, il permet en effet la mise en œuvre de travaux communs, voire de mutualisations, bénéfiques pour l'ensemble du secteur ou sous-secteur concerné. À noter que c'est le domaine documentaire qui est le plus animé par le principe de « coopération ».

1 – CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

Débuté en 2018 et plébiscité par la plupart des participants, un cycle de concertation avec les professionnels sera poursuivi.



Les objectifs et intérêts de ces rencontres sont multiples :

- favoriser la connaissance mutuelle des acteurs, l'échange de bonnes pratiques, voire la naissance de projets communs,
- présenter et tester auprès des professionnels les orientations prises par la structure,
- demeurer, pour l'agence, au plus proche du « terrain » en permettant l'émergence d'attentes et de propositions sur les actions menées ou à mener.

En 2020, l'agence souhaite organiser 1 à 2 réunions de concertation, notamment avec les organisateurs de manifestations littéraires.

2 – COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 PLAN DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DANS LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCFR)

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche durant les 5 prochaines années. Dans cette perspective, l'agence s'engage aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF dans cet ambitieux projet régional. En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque,
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Les premières opérations de signalement, fondées sur l'étude du diagnostic réalisé en 2019 auprès d'une trentaine de bibliothèques (hors bibliothèques classées) du « reste à signaler », seront lancées par l'agence dès 2020, hors appel à projets du ministère de la Culture.

Pour cette première année, la priorité sera donnée au signalement des manuscrits, aux établissements dotés à la fois d'instruments de recherche de qualité et de personnel volontaire et disponible, et aux opérations qui pourront être menées à leur terme.

2.2 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

› Nouvelle convention régionale quinquennale 2020-2024 aux côtés de la DRAC

Les orientations définies pour le prochain quinquennal :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté (selon les termes définis ci-avant en 2.1),
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF,
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude,...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

2.3 LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon. Ce catalogue est coproduit par l'agence et la bibliothèque municipale de Dijon, en partenariat avec la BnF.

En 2020, l'agence poursuivra l'enrichissement bibliographique par le dépouillement des revues numérisées en 2019 par la BnF, à savoir :

- les bulletins de la Société des Annales de Bourgogne,
- les bulletins du Centre International d'Études Romanes de Tournus.

Dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de Bourgogne-Franche-Comté (cf. ci avant 2.1), l'agence étudiera la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne et de la Bibliothèque nationale de France.

2.4 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE BOURGOGNE (BNSSB)

Créé en 2013, ce portail numérique est destiné à valoriser les publications de sociétés savantes de Bourgogne numérisées dans le cadre d'un partenariat avec la BnF. L'agence poursuit la mise à jour des fiches des sociétés savantes en y intégrant, le cas échéant, les liens ARK menant vers le texte intégral (Gallica.fr) des publications nouvellement numérisées par la BnF.

Dans la perspective d'une coordination de l'agence pour la numérisation par la BnF des publications de sociétés savantes franc-comtoises et de la mise en ligne du site internet de l'agence, la BnssB sera amenée à évoluer.

2.5 LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP): un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques. Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, d'une part territoriaux et d'autre part de fonctionnement des structures préalablement existantes, une réflexion est nécessaire sur la faisabilité d'une harmonisation à l'échelle de la nouvelle région.



Enjeux et objectifs de ces plans pour les bibliothèques impliquées:

- Enjeu patrimonial: conserver moins chacun pour conserver plus ensemble
- Enjeu pratique et matériel: libérer de l'espace
- Enjeu économique: maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation
- Enjeu de services: améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers

2.5.1 Les collections pour la jeunesse

Les plans des deux anciennes régions totalisent plusieurs milliers de livres pour la jeunesse conservés et 47 établissements participants.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre en 2021.

Un comité de pilotage « harmonisation » sera mis en place en 2020 au plus tôt pour en déterminer les modalités (conventionnement, niveaux de participation, logistique, calendrier, etc.).

[COVID-19 | Probable annulation de la tournée 2020 d'échange des collections]

2.5.2 Les périodiques

Les plans des deux anciennes régions totalisent près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre en 2021.

Le comité de pilotage « harmonisation », constitué de représentants de quelques bibliothèques et services d'archives impliqués dans le Plan ainsi que les deux centres régionaux du SUDOC-PS, aura notamment pour objectifs de déterminer:

- une nouvelle politique documentaire pour le PCP des périodiques de Bourgogne-Franche-Comté,
- les modalités de participation,
- le cadre conventionnel.

3 - CROISEMENTS & HYBRIDATIONS

Outre leur caractère civique structurant, le livre, l'écriture, et donc la lecture, font figure de socles, ou encore de clefs: pas de pièces de théâtre, d'opéras, de films ou de musique sans textes dramatiques, livrets, scénarios ou partitions préalablement écrits, puis lus ou déchiffrés. De par la légèreté du support (le livre) ou de l'outil (la plume) par ailleurs, les projets centrés sur le livre et la lecture se prêtent bien souvent à l'hybridation. La tendance à l'hybridation des maisons de services publics ou des médiathèques elles-mêmes invitent qui plus est à réfléchir au renforcement de ces liens.

L'agence veut ainsi se montrer attentive aux projets pluridisciplinaires qui marient le livre et toute autre discipline artistique ou culturelle, voire favoriser ces rencontres et ou coopérations croisées qui bien souvent permettent une démultiplication des publics.

À noter: les « petites formes » des Petites Fugues s'inscrivent pleinement dans cet esprit.



IV

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté s'adresse en premier lieu aux acteurs professionnels de la filière. Pour autant, elle a également vocation à se positionner au plus près des publics, qu'ils soient usagers des bibliothèques ou non, ainsi que de l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Aux côtés de ses partenaires publics et en visant l'intérêt général, l'agence s'engage en effet à participer à la vie culturelle du territoire régional ainsi qu'à son équilibre social.

Dans cet esprit, elle s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre ou coconstruire des opérations en faveur de territoires et publics spécifiques, et notamment: territoires dits « éloignés », tels que territoires ruraux ou quartiers prioritaires de la ville ; publics jeunes et/ou scolaires dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore publics empêchés, socialement ou géographiquement.

1 – LES PETITES FUGUES

Le festival 2020 se tiendra **du 16 au 28 novembre**.

Durant quinze jours, entre 20 et 23 auteurs seront invités à sillonner la région pour plus d'une centaine de rencontres avec des publics variés.

Le choix des auteurs, l'élaboration du programme, mais aussi l'organisation des formations préalables, la détermination des petites formes et la stratégie de communication, tout ceci débutera début 2020.

[COVID-19 | L'ensemble du calendrier relatif à l'organisation du festival se trouve bouleversé. Une réflexion est en cours afin d'envisager un format réadapté, tant pour le festival lui-même que pour l'ensemble des actions qui le précèdent, notamment les formations préparatoires]

2 – AUTEURS EN RÉSIDENCE

2.1 – LES BOURSES DE RÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande.

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée,
- recherche d'un logement,
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps: 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris),
- mise en contact des partenaires avec l'auteur,
- codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur,
- conventionnement entre les partenaires,
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies,
- suivi et valorisation de la résidence.

2.2 – AUTRES PROJETS DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

2.3 COMMUNICATION DÉDIÉE

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place, en 2019, une **page Facebook dédiée**.

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

3 – AUTRES ACTIONS

D'ÉDUCATION OU

D'ANIMATION CULTURELLES

Il s'agit ici de poursuivre la consolidation des réponses apportées à l'impératif qui s'impose à toutes les structures fortement soutenues par les pouvoirs publics: rendre la culture accessible à tous, éduquer les jeunes, et lutter contre les marginalisations de toutes sortes en se rapprochant des personnes géographiquement ou socialement éloignées du livre, des publics dits « spécifiques » ou difficiles.

NB: un objectif déjà poursuivi dans le cadre des Petites Fugues.

3.1 – PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

› Rencontres d'auteurs en classes dans le cadre des Petites Fugues.

› **2019/2020: « Abestiaire : ici on apparaît mais on disparaît ». Avec les classes de 2^{des} Métiers de la mode du lycée Prévert de Dole.**

Un projet artistique et culturel est financé par la DRAC et la DAAC.

> **24 élèves bénéficiaires**

Cf. Rapport d'activité 2019.

› **[Sous réserve] 2020/2021: « Nature: des plantes et des matières à tisser ». Avec les classes de 2^{des} Métiers de la mode du lycée Prévert de Dole**

› **2020: « Abécédaire franco-espagnol. Le Mexique à travers les collections du musée des Arts et Traditions populaires et les jumelages, du XIX^e à aujourd'hui ».**

Avec une classe de CE1 - CM1 de Champlitte et une classe inter-niveau de la Casa de la Cultura à San Rafael au Mexique

> 20 élèves bénéficiaires + 12 élèves mexicains

Un projet artistique et culturel financé par le département de la Haute-Saône et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée: directrice de l'école primaire, l'équipe du musée des ATP et 2 chargées de mission à San Rafael.



Objectifs : développer une pratique culturelle autonome de proximité; étudier la migration du XIX^e siècle; analyser, interpréter, et rédiger, sous forme de textes, de dessins, de croquis d'œuvres; découvrir et pratiquer l'impression et la gravure.

› **[Sous réserve] 2020/2021: « La métallurgie à travers les collections du musée des Arts et Traditions populaires à Champlitte, des archives d'artisans, des Archives départementales de Haute-Saône et de la Bibliothèque patrimoniale de Gray ». Avec des classes de collèves graylois.**

3.2 PRÊTS DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET INTERVENTIONS DE L'AGENCE

› Poursuite des **prêts de 3 expositions** mises à disposition par l'agence:

- « Comment un livre vient au monde ? » (Rue du Monde)
- « La laïcité en questions » (BnF)
- « Le siècle de Gutenberg: voyages aux temps des premiers imprimeurs » (ALL BFC-BM de Dole)

› Sur demande, déplacement d'un membre de l'équipe de l'agence au sein de classes (collèves et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

› **Malle pédagogique « Patrimoine écrit »**

Pour mémoire : en fin d'année 2019, l'agence a lancé la constitution d'une **« malle pédagogique » dédiée au patrimoine écrit**, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

Réalisée en 2 exemplaires, **cette malle sera proposée au prêt courant 2020**, à tout type de structure demandeuse.

En 2020 par ailleurs, l'agence souhaite travailler à **un livret pédagogique accompagnant la malle et proposant des actions de médiation**. Dans cette perspective, elle souhaite réunir une équipe interprofessionnelle issue du monde des archives, des bibliothèques et de l'éducation.

3.3 FACILE À LIRE

Dans le cadre du déploiement national du dispositif « Facile à lire », l'agence souhaite sensibiliser et accompagner les bibliothèques de la région à la lutte contre l'illettrisme (installation des espaces « Facile à lire », construction de partenariats avec le champ social, médiation, labellisation, financements...).

En 2020, poursuite de la formation de l'agence par le biais de la Fill et identification de son positionnement sur ce dispositif.



V

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

© PJ Accetturo

À l'heure où l'agence vit ses premières années, les stratégies de communication qu'elle met en œuvre à différents niveaux présentent un caractère déterminant. Il s'agit en effet de capitaliser sur les images des anciennes structures dont elle est issue tout en les dépassant, pour fédérer les professionnels et institutions autour de valeurs et d'ambitions partagées : poursuite de l'intérêt général, équité de traitement, recherche de la complémentarité, adaptation, objectivité et subsidiarité. Il s'agit en outre de poursuivre et renforcer la dynamique existante autour de la filière du livre en région, en valorisant tout en les consolidant la diversité et la richesse de ses activités.

1 – BASES DE DONNÉES ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

› Fusion, harmonisation et toilettage des bases de données des anciennes structures, en vue de créer **la base de données générale de l'agence**: un chantier entamé en 2018 que l'agence doit achever en 2020.

› En 2020, l'agence prévoit de lancer la réalisation d'**une plaquette de présentation de ses missions**.

Diffusion: fin 2020 ou début 2021.

2 – STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 – SITE INTERNET: WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Mis en chantier fin 2018, le site Internet de l'agence sera lancé au printemps 2020. Il a vocation à être un centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence. Il constituera un outil d'information dédié à la fois:

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision,
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités,
- au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.

2.2 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'agence porte aujourd'hui 3 opérations d'envergure, touchant un grand nombre de lieux, impliquant de nombreux partenaires, sur des durées relativement longues : Mon libraire, mon univers, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Les Petites Fugues.

Ces trois actions font chacune l'objet d'une **stratégie de communication spécifique** adaptée à leurs calendriers, objectifs et publics visés. À noter en particulier :

- des accès directs et permanents vers ces opérations sur le futur site Internet de l'agence,
- une future page dédiée pour Mon libraire, mon univers,
- une future page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté,
- des lettres d'information spéciales,
- www.lespetitesfugues.fr : un site Internet à part entière pour le festival.

2.3 – LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Issue des informations mises en ligne sur le site et éditorialisée, la lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

2.4 – RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, l'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

› 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

Sur laquelle l'agence relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation mais également lecteurs ou simples curieux). La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des deux événements majeurs portés par l'agence : Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

1 425 abonnés en 2019

› **1 compte Twitter** : https://twitter.com/ALL_BFC
Permettant aux internautes de suivre l'agence, ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.
625 abonnés en 2019

› **1 compte Instagram** : www.instagram.com/livrelecture_bfc
Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.
400 abonnés en 2019

3 - DOCUMENTATION

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

› Le **centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 2 fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel.

› Le **centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

Afin de faire connaître les professionnels du livre et leurs activités, de participer à la surdiffusion de la production éditoriale régionale, d'élargir les publics des manifestations littéraires, de rapprocher le grand public des livres et de la lecture, l'agence développe des outils d'information, de sensibilisation et de valorisation auprès des professionnels, des institutions et du grand public.

Pour la plupart, ces outils sont disponibles en ligne, sur le site de l'agence et/ou les réseaux sociaux :

› **Les annuaires des professionnels du livre** de la région : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et archives, manifestations littéraires, associations œuvrant pour le livre et la lecture ;

› **Un répertoire indicatif national d'ateliers de reliure et de restauration, des centres et laboratoires régionaux, de quelques fabricants de produits de restauration ;**

› **L'agenda régional des animations et manifestations** relatives au livre et à la lecture ;

› **Les dernières publications** des auteurs et éditeurs en région ;

› **« Livre en vues » : des reportages vidéo pour découvrir les acteurs du livre et manifestations littéraires de la région.** Réalisés avec l'agence de communication Les Archimèdes (anciennement Scandium TV) :

2 à 3 reportages vidéo prévus en 2020, notamment autour de la bande-dessinée.

[COVID-19 | 2 reportages vidéo prévus au printemps annulés]

BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2020



CHARGES : 1 111 880,31 €

			BP 2020	Réalisé 2019
Interface entre professionnels & institutions	85 190,87 €	Contribution partenariats institutionnels régionaux	10 439,88 €	10 236,52 €
		Accompagnement dispositifs de soutien Région	4 317,86 €	4 376,69 €
		Production de chiffres-clés, notes stratégiques et études	17 392,87 €	15 982,84 €
		Accompagnement technique sur manif./opérations	47 566,68 €	46 667,78 €
		Présentation et promotion dispositifs publics et manif.	5 473,60 €	5 313,69 €
Développement de la filière	276 167,96 €	Accompagnement & conseils aux professionnels	75 423,89 €	78 928,61 €
		Formation & Journées d'étude	80 442,03 €	72 088,38 €
		Dispositifs, opérations & outils de soutien	120 302,04 €	111 563,78 €
Coopération professionnelle & interprofessionnelle	59 629,95 €	Concertation professionnelle & interprofessionnelle	15 170,51 €	13 212,31 €
		Coopération documentaire	40 006,45 €	38 733,44 €
		Croisements & Hybridations	4 452,99 €	3 571,73 €
Dynamique des territoires & diversification des publics	273 847,48 €	Les Petites Fugues	251 890,18 €	228 552,78 €
		Auteurs en résidences	6 111,94 €	6 373,47 €
		Autres actions d'éducation ou d'animation culturelles	15 845,37 €	34 684,66 €
Stratégies de communication & ressources	99 796,91 €	Communication institutionnelle & événementielle	38 822,90 €	34 023,22 €
		Stratégie numériques & Ressources	40 155,17 €	44 550,36 €
		Valorisation interprofessionnelle tous supports	20 818,83 €	18 181,51 €
Fonctionnement	317 247,14 €	Locaux	60 350,00 €	56 852,23 €
		Administratifs	35 300,00 €	31 681,02 €
		Équipements	28 375,37 €	26 384,21 €
		Déplacements & frais divers	41 658,28 €	39 162,67 €
		Charges diverses	19 180,00 €	36 416,74 €
		Suite fusion	4 304,50 €	32 718,90 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	128 078,99 €	120 194,07 €
			1 111 880,31 €	1 110 451,61 €

RECETTES : 1 111 880,31 €

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			BP 2020	Réalisé 2019
Subventions	1 073 700,00 €	DRAC	460 000,00 €	460 000,00 €
		DRAC- Actions exceptionnelles	0,00 €	28 483,04 €
		Conseil régional	505 200,00 €	505 200,00 €
		Conseil régional - Échappée littéraire	40 000,00 €	42 890,18 €
		Conseil régional - Aide emploi associatif	2 500,00 €	0,00 €
		Petites Fugues	66 000,00 €	60 500,05 €
		BnF	0,00 €	10 000,00 €
Participations	15 000,00 €	Participation	0,00 €	1 295,75 €
		Adhésions	15 000,00 €	15 907,00 €
Transfert de charges	0,00 €	Remboursement formations	0,00 €	5 656,36 €
		Prévoyance	0,00 €	3 003,05 €
Produits divers	0,00 €	Intérêts financiers + Remboursements cautions	0,00 €	5 312,61 €
			0,00 €	0,00 €
Fonds propres	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	23 180,31 €	Malles patrimoine	1 568,00 €	0,00 €
		Site Internet	870,00 €	8 700,00 €
		Signalétique salons	2 000,00 €	0,00 €
		Petites Fugues Morvan	7 067,31 €	0,00 €
		Suite fusion	3 175,00 €	10 502,00 €
		Accomp. MC management	1 000,00 €	1 000,00 €
		Signalement	7 500,00 €	0,00 €
		Mission signalement MC Pasquet	0,00 €	5 000,00 €
		Fin du contrat territorial	0,00 €	1 704,00 €
			1 111 880,31 €	1 165 154,04 €

RÉSULTAT : 0,00 €

Association loi 1901 accompagnée par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) et la Région, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est le lieu ressource où se tient, entre les pouvoirs publics et les professionnels du livre et de la lecture, la concertation nécessaire à l'ajustement des politiques publiques du livre et de la lecture sur le territoire et à leur mise en œuvre. Elle est un lieu de réflexion et de prospective sur le développement du secteur, et de coopération entre les professionnels eux-mêmes.

DIRECTION

Marion Clamens

SERVICES TRANSVERSAUX

› Administration

Céline Orry – Administratrice

Maud Riffay – Accueil, secrétariat & Vie associative

› Communication

Léa Mauvais-Goni – Chargée de mission

Communication institutionnelle & Stratégie numérique

Anne-Gaëlle Quivy – Chargée de mission

Communication événementielle & Bases de données

SERVICES AUX PROFESSIONNELS

› Vie littéraire & Développement de la lecture

Géraldine Faivre – Cheffe de projet Vie littéraire & Petites Fugues

Nicolas Bigaillon – Assistant sectoriel

› Économie du livre

David Finot – Chargé de mission Économie du livre

Sylvain Loux – Chargé de mission Économie du livre

› Lecture publique & Patrimoine écrit

Alice Zunino – Directrice de secteur

Pascale Milly – Chargée de mission Patrimoine écrit

Maud Curtheley – Chargée de mission

Lecture publique & Patrimoine écrit

SITE DE BESANÇON

25, rue Gambetta

25000 Besançon

03 81 82 04 40



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

accueil@livre-bourgognefranchecomte.fr

www.livre-bourgognefranchecomte.fr

SITE DE DIJON

71, rue Chabot-Charny

21000 Dijon

03 80 68 80 20



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

